
Rapport de stage de groupe

4^{ème} année

Participation à l'élaboration de la
politique départementale de Transition
énergétique et écologique



Département de la Lozère :
Hôtel du Département, 4 rue de la Rovère,
Mende, France

Tuteur entreprise :

Guillaume DELORME

Directeur de l'Ingénierie, de l'Attractivité et du
Développement

Tuteur académique :

Sabine GREULICH

Emy BRUGIERE

Antoine SERINDAT

Marion SUSINI

IUT

2020-2021

Sommaire

Présentation du contexte.....	3
La Lozère.....	3
La collectivité.....	5
Présentation générale	5
Les compétences du Département	6
Objectif et attendus de la mission.....	8
Déroulé de la mission	9
Définition des termes et des limites du sujet.....	9
Diagnostic sur les politiques régionales, nationales et européennes	11
Préparation et retranscription des entretiens	12
Diagnostic interne	13
Ressources utilisées.....	13
Entretiens avec les agents départementaux.....	14
Diagnostic sur le territoire.....	15
Entretiens des acteurs du territoire	15
Recherches complémentaires	16
Résultats et rendus.....	17
Enjeux	17
Présentation des livrables de la mission	20
Restitutions	21
Organisation	23
Retour réflexif sur l'expérience	25
Recherche de stage	25
Retour commun.....	26
Thématiques.....	26
Entretiens	26
Méthodologie	26
Retours personnels.....	27
Antoine	27
Emy	27
Marion	27
Bibliographie.....	28
Annexes	29

Table des figures

Figure 1: Localisation de la Lozère parmi les départements français (Source : Wikipedia)	3
Figure 2 : Les 5 grandes régions géographiques de la Lozère (Source : Préfecture de la Lozère)	3
Figure 3 : Les principales rivières en Lozère (Source : Préfecture de la Lozère)	4
Figure 4 : Organigramme simplifié du Département de la Lozère	5
Figure 5 : Mise en commun des idées évoquées par la transition	11
Figure 6 : Agents du Département rencontrés.....	15
Figure 7 : Tableau d'organisation des enjeux sous forme de post-it	17
Figure 8 : Carte mentale simplifiée des enjeux (Plectica)	18
Figure 9 : Zoom sur la branche rouge de la carte mentale	19
Figure 10 : Exemple de fiche thématique type réalisée pour le rapport complet	20
Figure 11 : Statistiques sur les réponses lors de la recherche de stage.....	25

Table des Annexes

Annexe 1 : Organigramme détaillé du Département de la Lozère et de la Direction de l'Ingénierie, de l'Attractivité et du Développement (documents fournis en interne)	29
Annexe 2 : Tableau résumé des politiques régionales.....	30
Annexe 3 : Tableau résumé des politiques nationales.....	33
Annexe 4 : Tableau résumé des politiques européennes	40
Annexe 5 : Tableau des personnes rencontrées	43
Annexe 6 : Mind-map complète (Plectica)	46
Annexe 7 : Planning prévisionnel et réel du stage (Gantt).....	47
Annexe 8 : Extrait d'un des tableaux demandés par Mme.Greulich.....	48

Remerciements

Nous tenions à remercier M. Delorme pour son accueil et pour tous les conseils qu'il a pour nous donner lors de ce stage. L'encadrement apporté a été très important pour nous et nous avons beaucoup apprécié travailler pour lui. Nous souhaitons également remercier M. Legrand et l'ensemble des personnes que nous avons pu rencontrer au sein du Département pour le temps qui nous a été accordé et l'aide apportée dans notre travail. Nous apprécions également l'opportunité que nous avons pu avoir de participer aux comités de Direction et ainsi rencontrer le directeur général des services.

Enfin, nous souhaitons remercier Mme Greulich pour l'ensemble de son suivi et ses conseils méthodologiques qui nous ont été d'une grande aide et Pascaline Robin pour son aide lors de notre recherche de stage.

Présentation du contexte

La Lozère

La Lozère est un département du Sud de la France, au Nord-Est de la Région Occitanie (Fig.1). Marqué par sa ruralité, il est le département le moins peuplé de France et comptait 76 520 habitants en 2018 (INSEE, 2021), chiffre plutôt stable ces dernières années montrant seulement des oscillations. Il est également le département le moins dense de France, avec une densité de 14,8 hab/km², loin derrière la densité moyenne de la Région de 80,9 hab/km² en 2018 (INSEE, 2021). Il suit aussi la tendance nationale de vieillissement de la population. Tous ces facteurs font qu'il y a un fort enjeu d'attractivité de nouvelles populations pour le territoire.

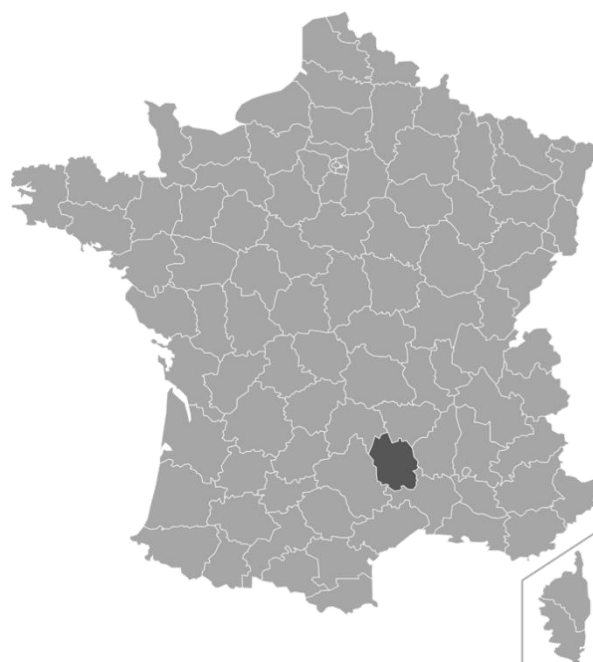


Figure 1: Localisation de la Lozère parmi les départements français (Source : Wikipedia)

Le chef-lieu du département est Mende. C'est aussi la ville la plus importante en termes d'habitants puisqu'elle comptait 12 227 habitants en 2018. C'est également la seule commune du département qui dépasse les 10 000 habitants. Elle peut cependant se classer en petite ville (moins de 20 000 habitants). Le département est constitué de deux arrondissements : celui de Mende au Nord et celui de Florac au Sud.

Au niveau de l'emploi, le secteur agricole est bien présent puisqu'il représente 14% des actifs du territoire, loin devant l'Occitanie où ils ne représentent que 4% (Chambre d'Agriculture de la Lozère, 2021 ; Chambre d'Agriculture d'Occitanie, 2021). Dans le département, le secteur est marqué par une prédominance de l'élevage bovin et ovin. Cependant, à l'image de la tendance nationale, l'emploi tertiaire représente presque les trois quarts des emplois (il atteint 78% en Occitanie).

Le département possède une altitude moyenne parmi les plus hautes de France, celle-ci dépassant les 1000 m. On peut noter qu'il est couvert à plus de 40% par de la forêt et à plus de 45% par de la surface agricole. Le territoire possède une géomorphologie très variée. On peut découper la Lozère en plus ou moins 5 grandes régions naturelles (Fig. 2).

Les régions naturelles de LOZERE



Figure 2 : Les 5 grandes régions géographiques de la Lozère (Source : Préfecture de la Lozère)

L'Aubrac, au Nord-Ouest du Département, est un haut et vaste plateau basaltique, s'étendant aussi sur le nord de l'Aveyron et le sud du Cantal. L'altitude est comprise entre 1000 et 1400 m. Il est composé de vastes pâturages, ponctués de rivières, tourbières et lacs.

La Margeride, au Nord est un vaste massif granitique couvert d'étendues boisées et érodés, couvertes de landes et de pins. Le climat y est froid mais plus sec que dans l'Aubrac.

Les Cévennes, au Sud-Est, forment des montagnes schisteuses et granitiques escarpées. Elles comportent le point culminant du département, le Mont Lozère, qui culmine à 1699 m d'altitude. On retrouve des dénivelés entre sommets et fonds de vallées assez importants : très souvent au-dessus de 1000 m. Le climat est alors contrasté entre le climat rude des sommets et méditerranéen des vallées. Les épisodes cévenols sont aussi caractéristiques avec des pluies abondantes entraînant des inondations. Ce territoire constitue une partie d'un parc national, le parc national des Cévennes, reconnu comme réserve de biosphère par l'Unesco. Au Sud-Ouest du Département, les Grands Causses constituent de hauts plateaux calcaires où les phénomènes karstiques sont nombreux.

Le Causse de Sauveterre et le Causse Méjean sont séparés par les Gorges du Tarn, tout comme les Gorges de la Jonte séparent le Causse Méjean et le causse Noir. Ces gorges atteignent une profondeur de 500 m et l'altitude des plateaux varie d'environ 900 à 1250 m. Les Causses et Cévennes sont reconnus par l'Unesco au titre des paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen.

Au milieu du département, la vallée du Lot marque une forte séparation entre le Nord et le Sud du département, tant au point de climatique que géologique. C'est la région la plus peuplée du département. Elle accueille notamment Mende, ville la plus importante du territoire.

En ce qui concerne l'hydrographie (Fig. 3), le département est tête de bassin sur trois grands bassins versants nationaux. La majorité du département est couverte par le bassin Adour-Garonne, à travers les rivières du Lot, de la Colagne, du Tarn, de la Jonte, de la Truyère et du Bès. Le bassin Loire-Bretagne couvre le Nord-Est du territoire avec l'Allier et le Chapeauroux. Enfin, le bassin Rhône-Méditerranée couvre une partie au Sud-Est avec les Gardons cévenols, le Chassezac, l'Altier.

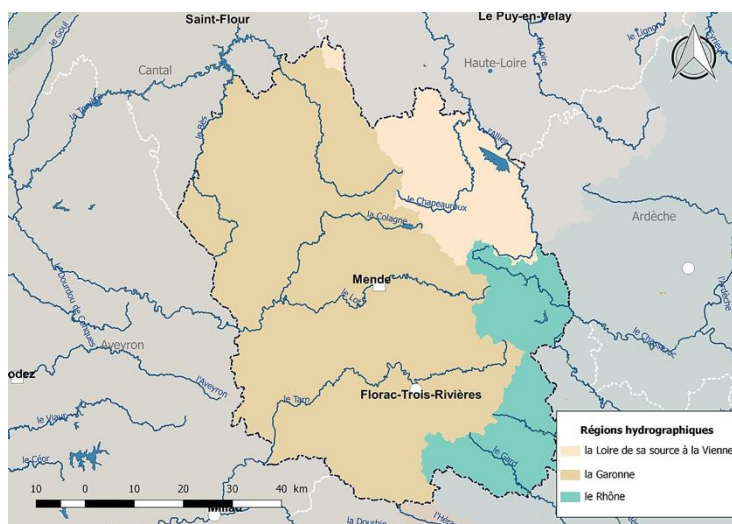


Figure 3 : Les principales rivières en Lozère (Source : Préfecture de la Lozère)

La Lozère, territoire de montagne, est confrontée à la problématique de l'accessibilité et des temps d'accès longs. Le territoire est traversé par l'autoroute A75 au niveau du couloir entre l'Aubrac et la Margeride, couloir également emprunté par la ligne de chemin de fer Neussargues-Béziers. La vallée du Lot constitue une importante voie de communication Est-Ouest. Elle est empruntée par la route nationale RN88 qui relie l'A75 à Mende puis au Puy-en-Velay, mais aussi par une ligne de chemin de fer qui constitue un « barreau central » qui relie la ligne Ouest à une ligne Est, la « Ligne des Cévennes ». Une seconde nationale dessert Florac, sous-préfecture, depuis la N88, et la relie à Nîmes.

Nous avons réalisé ici une présentation succincte du territoire de la Lozère, travail indispensable au sujet que nous avons traité pendant trois mois. En effet un sujet tel que celui de la transition implique un minimum de connaissance sur le contexte territorial pour pouvoir aborder la question. Notre appréhension du territoire s'est bien évidemment approfondie au fil des semaines et a été la toile de fond de notre travail, notamment à travers les différentes personnes rencontrées.

La collectivité

Présentation générale

Le Département de la Lozère emploie environ 650 agents, répartis en 4 grandes directions (Fig. 4).

La Direction Générale Adjointe des solidarités sociales est chargée de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées notamment avec la Maison départementale de l'Autonomie, du lien social, de l'insertion et de l'enfance et la famille

La Direction Générale Adjointe des infrastructures départementales pour la gestion des routes départementales, de la mobilité et du numérique.

Le pôle ressources internes gère l'informatique, les bâtiments départementaux, les finances et les moyens humains.

La Direction Générale Adjointe de la solidarité territoriale est chargée de l'aide au territoire et de l'ingénierie de projet, du développement et de l'attractivité du territoire et du développement éducatif, culturel et sportif.

Au sein de cette Direction, nous étions rattachés à la DIAD (Direction de l'Attractivité, de l'Ingénierie et du Développement) qui comprend de nombreuses missions. On peut par exemple nommer l'urbanisme, l'attractivité, la gestion de l'eau, les aides aux collectivités, les activités de pleine nature, l'agriculture et la forêt, les Espaces Naturels Sensibles, le Tourisme et enfin les circuits courts

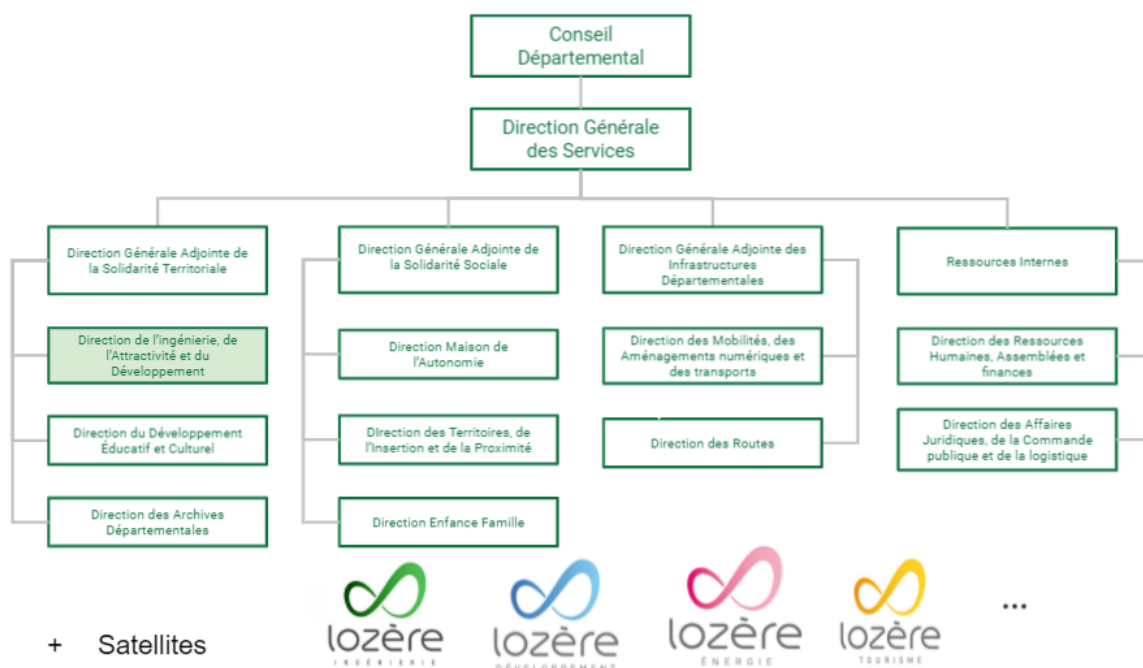


Figure 4 : Organigramme simplifié du Département de la Lozère

Les organigrammes détaillés se trouvent en annexe (Annexe.1).

Le Département s'appuie également sur différents satellites. Les satellites sont des structures qui peuvent prendre différents statuts (associations, sociétés d'économie mixte ...), créées ou non par le Département. Ainsi le Département de la Lozère soutient des structures reconnues pour leur savoir-faire dans leurs thématiques propres. Ils permettent ainsi d'assurer diverses missions en ayant un ancrage territorial.

Les satellites détaillés après sont ceux qui ont un lien visible avec la transition écologique et énergétique. Lozère Développement travaille pour les missions de prospective et pour l'attractivité et la promotion de produits locaux. Lozère Energie est en charge des questions d'énergie pour la

renovation énergétique (via les PIG, OPAH...), ils ont également le statut d'ALEC (Agence Locale pour l'Energie et le Climat) et de guichet unique du SPIRE. Lozère Ingénierie est en charge du conseil aux communes pour les projets d'ingénierie (voirie, aménagement...) et pour de l'aide administrative.

Nous étions rattachés à la Direction Générale Adjointe à la solidarité territoriale (DGAST) et plus précisément au sein de la Direction de l'ingénierie, de l'attractivité et du développement (DIAD). En effet, cette direction étant la plus vaste au niveau des sujets traités, c'est actuellement là plus à même de porter des thématiques transversales comme celle de la transition. L'organisation de la Direction se retrouve en annexe. (Annexe.1).

Les compétences du Département

En 2015, la loi NOTRe, portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, a redéfini et clarifié les compétences du Département. Elle lui a notamment retiré la clause générale de compétence, qui lui permettait de se saisir de n'importe quel sujet tant qu'il y avait un intérêt territorial.

Plus particulièrement, cette loi a retiré deux compétences majeures au Département que sont la compétence transport et celle des déchets. Dans ses actions, le Département possède des compétences dites obligatoires et d'autres dites partagées.

Dans ses compétences obligatoires, le Département est chef de file de l'action sociale. Il a en charge la gestion des personnes handicapées et âgées tant dans leur transport que dans leur accompagnement. Le Département s'occupe de la gestion des bâtiments médico-sociaux, des EPHAD, mais aussi des aides techniques pour les personnes handicapées ou en perte d'autonomie. Il est aussi chargé de la gestion de l'enfance à travers la protection maternelle et infantile, et l'aide sociale à l'enfance. Pour finir, le Département joue un rôle dans l'aide à l'insertion professionnelle et personnelle. Le service en charge de l'insertion accompagne de manière personnelle et adaptée les personnes dans des thématiques d'aides au logement, de développement social et d'insertion à l'emploi. L'aide au logement constitue des missions d'accompagnement pour trouver un logement et le garder mais aussi traiter des problèmes d'insalubrité.

Afin de mettre en place ces politiques, le Département déploie comme outils les Maisons Départementales des Solidarités. Ces équipes déployées dans le département proposent un accompagnement personnalisé sur les différentes thématiques vues précédemment.

Le Département possède comme compétence obligatoire principale la gestion des routes départementales. Cette compétence regroupe l'entretien, la gestion et la modernisation du réseau. La gestion de la viabilité hivernale sur ces routes fait aussi partie de ses compétences et est particulièrement importante sur ce territoire montagneux. Le Département a aussi la charge du déploiement du réseau numérique de fibre optique.

Pour finir, dans la Direction de la solidarité territoriale, le Département développe des compétences volontaires, réalisées à travers des co-financements ainsi que de l'aide et conseils aux communes. Cela recouvre de nombreuses thématiques et se retrouve notamment à travers la mise en place de contrats territoriaux. Le Département réalise une assistance pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement auprès des collectivités. Dans cette dynamique, ils promeuvent aussi la très bonne qualité de leurs rivières.

Une de ses autres missions consiste à renforcer l'attractivité du territoire par l'accueil de nouvelles populations et la promotion de la Lozère. La mission du tourisme vise quant-à-elle, à développer l'offre et la valoriser, notamment à travers le développement d'activités de pleine nature mais aussi la gestion des forêts et des zones naturelles sensibles. A travers la mission agriculture et circuit-court, le Département met en place des co-financements afin d'aider les collectivités dans ces politiques d'actions.

Dans ses missions, le pôle des solidarités territoriales est en charge de la gestion de la politique jeunesse notamment à travers la gestion du personnel et des bâtiments des collèges. Dans ces actions quotidiennes cette Direction est amenée à suivre des dossiers ou des plans de programmation comme le SRADDET ou les assises de l'eau. Dans ces suivis son rôle est variable allant du pilotage à une aide consultative.

Lors de notre stage, nous avons ainsi pu détailler plus précisément les missions du Département dans les thématiques liées à la transition énergétique et écologique.

Ainsi, nous nous sommes intéressés aux différentes compétences du Département pour pouvoir identifier les leviers d'actions possibles. L'objectif était également de déterminer si celles-ci sont réalisées par obligation ou par volontariat dans le cadre de la politique de la solidarité territoriale. Pour cela, nous nous sommes basés sur un tableau publié par le ministère de la Cohésion des Territoires (Ministère de la Cohésion des territoires, 2019). En effet, ce tableau datant de 2019 résume les compétences des EPCI, Départements, Régions et de l'État pour toutes les thématiques. De plus, celui-ci nous a aussi permis d'identifier les thématiques pour lesquelles le Département est chef de file.

Objectif et attendus de la mission

L'objectif du stage était de réaliser un état de la situation actuelle dans le but de préparer la future stratégie de transition énergétique et écologique du Département. La demande correspond donc bien à l'établissement d'un diagnostic préparatoire à la stratégie et non pas à l'élaboration de la stratégie en elle-même. Cette demande est une commande faite par le Département auprès de la Direction Générale Adjointe de la Solidarité Territoriale (DGAST). Le stage n'a donc pas été créé dans le but de nous trouver un sujet mais bien pour un réel besoin exprimé par la collectivité.

Pour répondre à cette mission, la commande était séparée en plusieurs parties.

En premier lieu, l'objectif était d'analyser ce qui était fait au sein du Département comme pratiques internes. C'est-à-dire, identifier les actions et pratiques internes mais aussi qualifier les règlements d'intervention financier ou d'ingénierie. Il fallait ainsi identifier la dynamique impulsée par le Département sur le territoire lozérien. Ce diagnostic des pratiques internes a été complété par celui des politiques publiques mises en place. Le but final étant de permettre de situer la prise en compte de ses thématiques dans les pratiques internes et les politiques publiques pour en évaluer les points faibles et les points forts.

La deuxième partie concernait l'analyse des politiques et stratégies supra-lozériennes pour mettre en lumière le contexte dans lequel s'inscrit la politique et les actions départementales. Il fallait ainsi définir les dynamiques impulsées par l'Occitanie, la France et l'Europe. Cette analyse fait ainsi ressortir les éventuels écarts entre les politiques lozérienne et le cadre réglementaire et stratégique des autres échelles.

Dans une autre dimension, un diagnostic sur le territoire était demandé pour identifier et relever des pratiques déjà mises en place sur le territoire qui pourraient être soutenues par le Département.

L'objectif final de la commande était d'établir les enjeux à résoudre dans la future stratégie de transition écologique et énergétique. Des perspectives pour la future stratégie pouvaient également être proposées afin d'être reprises dans le futur travail sur l'établissement de la stratégie en elle-même.

Ce travail devait évidemment s'appuyer sur les caractéristiques et la géographie du territoire. Ce point était indispensable au travail afin de nous assurer une bonne compréhension du département et de viser juste lors du diagnostic mais surtout lors de la formulation des enjeux pour le Département. L'objectif était bien de réaliser un diagnostic adapté au territoire particulier de la Lozère.

Déroulé de la mission

Définition des termes et des limites du sujet

La première tâche de notre travail a tout d'abord été de définir les termes de notre sujet ainsi que ses limites. Afin de réaliser cela, nous avons utilisé des dictionnaires, des revues scientifiques mais aussi des articles en ligne.

Le sujet de transition énergétique et écologique renvoie directement au terme de transition. Cela correspond par définition au passage d'un état à un autre. Ce mot désigne donc le changement de modèle mais aussi la période d'adaptation. Ainsi, la définition de la transition écologique est plus large que la définition du mot écologie désignant l'étude des populations et leur relation avec l'écosystème. L'objectif de la transition écologique est d'adopter un nouveau modèle économique et social pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux (Le centre d'information sur l'eau, 2017; Préfecture de la Manche, 2017). Elle doit intégrer un renouvellement des façons de consommer, produire, travailler et vivre ensemble. Elle recoupe une transformation du système économique, notamment via l'économie circulaire, et énergétique pour limiter l'impact environnemental.

La transition énergétique est donc incluse dans la transition écologique, elle répond ainsi aux mêmes enjeux. Elle a pour but de questionner l'utilisation des ressources non renouvelables ainsi que leur pérennité afin de tendre vers un système plus durable et respectueux de l'environnement (CESER Occitanie, 2020). Ainsi, la transition énergétique a pour objectif la transformation de tous les secteurs de l'énergie, de la production à la consommation à travers l'utilisation raisonnée et efficace des ressources. Elle doit permettre de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Un point important est donc l'utilisation des ressources naturelles renouvelables afin de répondre aux aléas climatiques. De nombreux domaines vont être concernés de la rénovation thermique des bâtiments à la production des énergies, en passant par la préservation et la restauration des écosystèmes (ADEME, 2019a).

Pour revenir à la définition de transition, l'état actuel représente donc l'utilisation de ressources non renouvelables, les pollutions et l'impact sur l'environnement. L'état final, quant-à-lui, a pour objectif de tendre vers un nouveau système afin de réduire ces impacts mais aussi de développer une société plus durable. Les solutions ne sont pas définies, ni même la manière de tendre vers ce système. L'état final n'est pas vraiment précis, l'objectif principal est d'atteindre un modèle plus respectueux de l'environnement mais surtout plus durable. Ce système pour perdurer doit prendre en compte les aléas présents mais aussi ceux à venir.

Ainsi, la transition écologique a pour but de répondre au changement climatique, bien que ce phénomène soit naturel, son amplification et sa vitesse actuelle ne peuvent s'expliquer que par l'activité anthropique (ADEME, 2020). Ses conséquences seront sur l'augmentation des températures, des événements climatiques extrêmes, une élévation du niveau des océans et une acidification des mers ainsi que la modification des cycles des végétaux et des comportements animaux. Le changement climatique va donc avoir des impacts sur l'accès à l'eau, à l'énergie, les écosystèmes... (ADEME, 2019b).

Les émissions de gaz à effet de serre sont le moteur du changement climatique. Il est donc important de les limiter, cela correspond au phénomène d'atténuation. L'atténuation correspond à une intervention humaine qui vise à réduire les sources d'émissions mais aussi de renforcer les puits de gaz à effet de serre dans l'objectif d'une diminution générale de ces gaz dans l'atmosphère (IPCC, 2018). Malgré cela, il est tout de même nécessaire de se préparer aux changements qu'ils occasionnent car des gaz sont déjà présents dans l'atmosphère (ADEME, 2019b). Une stratégie d'adaptation doit ainsi permettre de s'adapter au climat actuel mais surtout au climat futur et ses conséquences. L'un des objectifs est notamment d'exploiter les bénéfices pouvant être tirés de cette évolution. En ce qui

concerne les systèmes naturels, il est possible que des interventions humaines soient nécessaires pour contribuer à leur pérennité (IPCC, 2018).

Cette thématique est d'autant plus importante de nos jours que les informations ayant fuité du futur rapport du GIEC sont alarmantes. En effet, bien que celles-ci doivent être prises avec des précautions, le rapport évoque des retombées cataclysmiques du changement climatique avec des impacts qui vont s'accélérer et être ressentis bien avant 2050. Il note ainsi « La vie sur Terre peut se remettre d'un changement climatique majeur en évoluant vers de nouvelles espèces et en créant de nouveaux écosystèmes. L'humanité ne le peut pas ».

De plus, au niveau national, le Conseil d'Etat a pris une décision sans précédent en juillet 2021 en exigeant dans les neuf mois des mesures supplémentaires de l'Etat pour atteindre les engagements pris lors de l'accord de Paris. L'objectif étant d'atteindre la baisse de 40% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 (France Info, 2021).

Enfin, le Rapport annuel du Haut Conseil pour le climat de juin 2021 « Renforcer l'atténuation et engager l'adaptation » pointe de plus les retards accumulés par la France en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des efforts qui doivent donc être mis en place. Il indique également que les deux tiers de la population française sont déjà fortement ou très fortement exposés au risque climatique (Fontan et al., 2021).

Les impacts du changement climatique sont indéniables actuellement et ses effets sur le territoire vont devoir être pris en compte par le Département pour pouvoir y faire face et être plus résilient. Un territoire résilient peut être défini comme un territoire en mouvement capable d'anticiper et d'atténuer l'effet des perturbations, de se relever et de rebondir mais aussi d'évoluer vers un nouvel état d'équilibre dynamique (ADEME, 2021). Cet objectif va donc plus loin que la notion de développement durable développée dans le rapport Brundtland en 1987, comme "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs." (CMED, 1987).

L'objectif maintenant n'est plus seulement de ne pas compromettre l'avenir des générations futures mais aussi de développer un système résilient.

L'enjeu de cette stratégie est donc de faire évoluer les politiques au sein de toutes les thématiques identifiées afin de tendre vers un territoire capable de conserver ses fonctionnalités mais aussi de se développer durablement quelles que soient les perturbations auxquelles il doit faire face (Teddif & Beaurez, 2019).

Afin de continuer dans cette dynamique de définition des limites du sujet, nous avons réalisé un brainstorming avec monsieur Delorme. Cela nous a permis d'identifier les thématiques associées aux termes écologie et énergie. Les mots ont pu ainsi être regroupés par grandes thématiques et placés selon leur appartenance plus ou moins fortes à la transition énergétique ou écologique, bien que ces deux thématiques soient très liées et transversales. Ainsi 9 grandes thématiques ont pu être relevées lors de ce brainstorming (Fig. 5). Cela constitue une base de départ car au fil des entretiens et de notre avancée d'autres ont été ajoutées comme l'agriculture et certaines ont fusionnées.

Brainstorming sur la transition énergétique et écologique

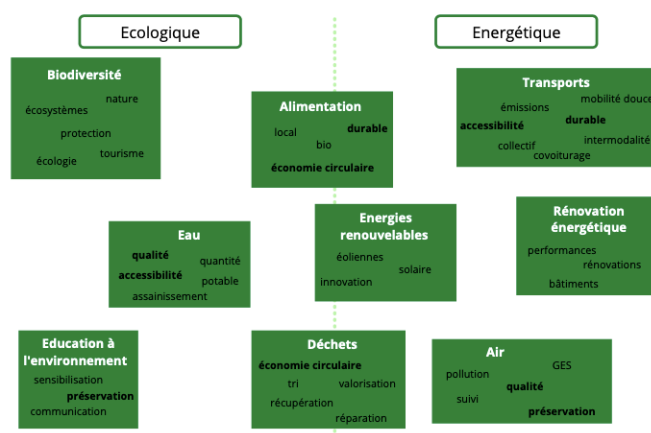


Figure 5 : Mise en commun des idées évoquées par la transition

Diagnostic sur les politiques régionales, nationales et européennes

L'objectif de cette première partie du travail était d'inscrire les stratégies et réalisations du Département dans un contexte plus large. Il s'agit aussi d'analyser les potentiels écarts entre les actions du Département en termes de transition et les réglementations et stratégies des autres échelles.

Nous avons fait le choix de nous répartir les échelles, ainsi Emy Brugière a travaillé sur la Région Occitanie, Marion Susini sur la France et Antoine Serindat sur l'Europe. Cette organisation nous semblait plus judicieuse que de travailler aux trois échelles thématiques par thématique car la plupart des textes et stratégies abordent plusieurs thématiques.

Ainsi, pour notre étude sur les politiques à des échelles supra-lozériennes (Région, France, Europe) nous nous sommes basés sur les sites internet respectifs de chaque échelle afin d'obtenir leurs documents cadres.

Au niveau européen, le Pacte Vert pour l'Europe a constitué un document principal traitant de la protection des écosystèmes, de l'agriculture, de l'alimentation, des émissions de gaz à effet de serre, des énergies, du transport mais aussi de la politique sociale. D'autres documents ont été vus comme des directives spécifiques à une thématique ou encore la Loi européenne sur le climat inscrivant ainsi l'objectif de neutralité climatique dans la législation.

Pour notre étude des documents européens, nous avons eu la chance de pouvoir échanger avec la Directrice d'Europe Direct Pyrénées sur le Pacte Vert. Celle-ci nous a permis de mieux appréhender l'organisation des lois et gouvernances européennes notamment celles regroupées au sein du Pacte Vert.

Au niveau de la France, la loi Climat et Résilience à venir est structurante dans la politique. En effet, celle-ci traite de l'ancrage de la biodiversité, d'éducation à l'environnement, de l'alimentation, des déchets, des émissions de CO2 mais aussi des énergies renouvelables et l'objectif de développement de celles-ci. Cette loi globale étant à venir nous nous sommes basés sur d'autres plans et stratégies spécifiques comme le plan biodiversité, la loi d'avenir pour l'agriculture mais aussi le plan de relance.

Au niveau régional, nous avons étudiés certains documents cadres tels que le pacte vert pour l'Occitanie qui traitent les thématiques des ressources, l'agriculture ; mais aussi le SRADDET et le

REPOS qui eux traitent des thématiques énergétiques tant dans la production d'énergies renouvelables que des consommations. L'objectif régional présenté dans ces documents est de faire de l'Occitanie la première région à énergie positive et d'atteindre la neutralité carbone. Ces documents ont constitué un point de départ, en effet les lectures ont été complétées avec différents plans d'action régionaux établis dans des thématiques spécifiques et permettant d'apporter des précisions sur les ambitions de la Région.

Nous avons ainsi pu lire un grand nombre de documents de référence pour chacune de ces échelles. A travers ces nombreuses données représentant plusieurs milliers de pages, nous avons pu identifier un cadre réglementaire et stratégique ainsi que les objectifs associés pour chaque thématique.

Pour chaque document, un texte résumé a été réalisé afin de permettre aux deux autres membres de l'équipe de connaître rapidement le contenu du document. Cela nous a permis de constituer une base de données conséquente à chaque échelle. Cette base de données est constituée des documents cadres qui nous ont semblé importants, mais aussi ceux qui nous ont été conseillés. Nous avons essayé de balayer tous les documents cadres liés plus ou moins à nos différentes thématiques.

Le résumé de l'ensemble des documents lus se trouve dans les tableaux résumés des politiques situés en annexe (Annexe.2 .3 et .4). Ces tableaux nous ont permis pour chaque thématique d'identifier les lois qui s'y appliquent ainsi que les objectifs futurs définis.

Nous avons tenté d'être le plus exhaustif possible dans la lecture des documents cadres tout en restant sur les textes qui sont encore en application afin de ne pas surcharger les fiches en faisant un historique réglementaire. Les tableaux réalisés ont été transmis au Département pour que les personnes en charge de l'élaboration de la stratégie puissent identifier les documents lus et les éventuels manques ou documents réalisés après notre diagnostic qui n'auraient donc pas été pris en compte.

Certains de ces documents arrivaient à échéance et étaient en cours de réactualisation, effet amplifié par les retards pris lors de la crise sanitaire. D'autres documents comme la Loi Climat et Résilience étaient en cours de vote. Cette loi étant essentielle pour notre sujet nous avons choisi de la traiter selon les dernières informations disponibles, nous l'avons toutefois présentée au conditionnelle puisque celle-ci peut être amenée à évoluer.

Préparation et retranscription des entretiens

Notre travail s'est basé sur des entretiens réalisés au niveau du diagnostic interne et sur le territoire. Les personnes à rencontrer ont été choisies par les thématiques sur lesquelles elles travaillent ainsi que les conseils de M. Delorme. Les personnes rencontrées ainsi que les raisons sont plus détaillées par la suite ainsi qu'en annexe avec le tableau de personnes rencontrées. (Annexe.5).

Pour chacun des entretiens, nous avons commencé par préparer un texte général pour pouvoir nous présenter et expliquer notre travail. Cela permettait aux interviewés de mieux situer le contexte de notre diagnostic et les thématiques que nous allions aborder. Nous avons ensuite fait le choix de poser une question générale sur leurs missions pour qu'ils puissent prendre la parole sur une question simple, et que l'on puisse éventuellement découvrir des sujets auxquels nous n'aurions pas pensé. L'entretien est basé sur une grille préparée en amont et unique pour chaque entretien. En effet, chaque grille a été préparée à travers des recherches sur chaque services et satellites ainsi que leurs missions associées. Les trames étaient organisées par thématiques puis sous thématiques avec les questions associées sous forme de tableau, cela nous permettait d'avoir un fichier rapidement lisible et clair pour s'y retrouver lors des entretiens.

Chaque trame se finissait avec des questions générales sur les éventuels autres sujets qui pourraient entrer dans la transition, l'avis des personnes sur la prise en compte de la transition et leurs attentes envers notre travail et la future stratégie.

Nous avons fait le choix de réaliser les entretiens à 2 ou 3 personnes selon les situations. Nous nous répartissions les entretiens ou les fiches synthétiques à rédiger, selon notre aisance avec les thématiques. Tous les entretiens ont été retranscrits de manière informatique pour que les informations. Un point était ensuite fait pour les entretiens réalisés à deux afin que la troisième personne ait les grandes informations qui ont été données pendant l'entretien.

Au fil des entretiens et en ayant un peu plus d'expérience, notre présentation initiale s'est enrichie pour pouvoir mieux expliquer ce sur quoi nous travaillons et ainsi cibler plus facilement l'entretien. Nos questions se sont également affinées. Nous pouvions également plus facilement rebondir lors des entretiens grâce aux connaissances que nous avons acquises lors des précédents entretiens sur certaines problématiques et une plus grande aisance sur notre sujet.

Diagnostic interne

Ressources utilisées

Différents documents ont été fournis par la collectivité elle-même (livret pour les élus, rapports de développement durable) et nous avons un accès sur le réseau interne à certains dossiers (déchets, environnement, énergie) qui contiennent les anciens projets menés par le Département. On retrouve notamment dans ces dossiers les réponses aux appels à projets et démarches Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) et Zéro Déchet Zéro Gaspillage (ZDZG). Cela nous a notamment permis de connaître l'historique des actions en faveur d'une transition écologique et énergétique. Le Département ayant été lauréat de ces deux appels à projets en 2015, ils ont constitué deux programmes phares dans la thématique jusqu'en 2018 où les actions se sont essouffées. Le point de départ de notre travail a été le dernier rapport sur la situation en matière de développement durable de la collectivité (2020), qui a un caractère obligatoire à travers la loi dite Grenelle 2 de 2010 et qui présente les actions internes et dans les politiques publiques qui vont dans ce sens. On a pu remarquer que ce rapport mentionnait encore les appels à projet mentionnés juste avant (alors que les actions sont depuis terminées) et qu'il se ressemblait beaucoup d'année en année.

Nous sommes penchés sur les documents cadres de toutes les politiques publiques menées par le Département, que ce soit, par exemple, la stratégie touristique, le schéma des espaces naturels sensibles, ou encore le schéma départemental unique des solidarités, afin d'identifier les stratégies et actions en faveur d'une transition énergétique et écologique.

Dans la bibliographie plus récente, nous avons accordés beaucoup d'attention à des dynamiques lancées par le Département. Ainsi, à la suite des assises départementales de l'eau menées par le Conseil Départemental et la Préfecture, est ressortie en 2020 une feuille de route d'actions pour les 7 prochaines années, s'intéressant à la ressource en eau. En 2021, le Département a répondu à un appel à projet national pour la réalisation d'un projet alimentaire territorial (PAT), nous avons donc pu étudier dans quel axe s'inscrit cette réponse et les objectifs que se fixe la collectivité dans ce projet. Ce projet a été labellisé, et le Département attend maintenant de savoir s'il obtiendra les financements associés. Nous avons d'ailleurs pleinement intégré ces deux travaux au sein du notre diagnostic puisque l'on peut retrouver les axes stratégiques de la fiche action des assises de l'eau et de la candidature PAT au sein des enjeux que nous avons ressorti.

Nous nous sommes aussi intéressés aux contrats territoriaux, le dispositif d'aide aux collectivités du Département à travers de la contractualisation. Nous avons remarqué qu'aucune conditionnalité environnementale (ou même une mention) n'existait dans ces contrats, qui constituent l'outil principal de solidarité territoriale.

Le site internet et le magazine du Conseil Départemental ont également été sources d'informations, et permettaient d'aborder la façon dont le Département communiquait sur ces actions.

Lorsque cela était possible et qu'ils existaient nous avons utilisé les bilans des actions réalisées afin de les quantifier et de qualifier leur importance. Pour cela, nous avons aussi étudié le compte administratif 2020 et le budget primitif 2021 de la collectivité. Nous avons entrepris cette

quantification notamment suite aux conseils de Mme. Greulich. Malheureusement, cette caractérisation a souvent été impossible. En effet, il y a un grand manque de suivi des actions du côté de la collectivité (ce qui est d'ailleurs ressorti dans nos conclusions). De plus le suivi à l'aide du budget est également une difficulté puisque les actions étudiées sont souvent regroupées avec d'autres sur une même ligne budgétaire. Elles peuvent même changer de ligne budgétaire d'année en année. Pour revenir sur le manque de suivi, on peut citer un exemple qui est emblématique. Dans le cadre de TEPCV, le Département a organisé une formation écoconduite pour tous ses agents qui effectuent des déplacements, soit plus de la moitié de ses agents. Les potentielles économies de carburants effectuées n'ont jamais été associées à cette formation, et son efficacité est donc inconnue. Notre effort pour caractériser les actions identifiées se heurte ainsi souvent au manque de données.

Enfin, à la suite des entretiens, de nombreux documents nous ont été transmis afin de compléter les propos mais aussi de nous permettre d'aller plus loin dans nos recherches et analyse. Tous les documents étudiés sont présentés et détaillés dans la bibliographie du livrable.

Entretiens avec les agents départementaux

Pour les informations sur les politiques départementales, nous nous sommes beaucoup basés sur les entretiens que nous avons réalisés avec des agents du Département puisque cela permet d'avoir leur vision depuis l'intérieur de l'organisme.

Ces entretiens nous ont permis de rencontrer des personnes de chaque Direction et ainsi avoir une vision complète des actions réalisées. Nous avons ainsi pu rencontrer presque l'ensemble des Directeurs.

Pour la Direction de la solidarité sociale, nous avons rencontré l'ensemble du comité de Direction puis certains des agents selon les thématiques qui avaient été ciblés lors de cette réunion. Nous avons ensuite réalisé 4 autres entretiens avec cette Direction. Ainsi, au total, nous avons pu rencontrer la Directrice Générale Adjointe, 3 directeurs et leurs 2 adjoints ainsi que 5 agents.

En ce qui concerne le Pôle Ressources internes, nous avons rencontré la Directrice des Ressources Humaines, des Assemblées et des Finances mais pas celle des Affaires juridiques, de la Commande publique et de la Logistique. Nous avons toutefois pu rencontrer des agents dans cette direction pour obtenir les informations nécessaires. En globalité pour ce pôle, nous avons ainsi rencontré une Directrice et son adjoint, un autre Directeur Adjoint ainsi qu'un chef de service et 2 agents.

En ce qui concerne les routes et infrastructures départementales, nous avons échangé avec le Directeur Général Adjoint et ses deux Directeurs en un seul entretien. Ils ont pu nous apporter toutes les réponses nécessaires, et il n'a pas été nécessaire de rencontrer d'autres agents au sein de la Direction.

Pour la Direction Générale Adjointe de la Solidarité Territoriale, nous avons rencontré beaucoup d'agents puisqu'il s'agissait de thèmes très variés et de ceux qui étaient le plus en lien avec notre sujet. Nous sommes donc allés plus loin dans les approfondissements. Nous avons ainsi rencontré le Directeur Général Adjoint et les trois Directeurs ainsi que trois Directrices Adjointes. Nous nous sommes aussi entretenus avec les deux chefs du Service d'Assistance Technique à l'exploitation des ouvrages d'Eau Potable (SATEP) et du Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux (SATESE) et également avec 7 agents.

Le tableau regroupant l'ensemble des personnes rencontrées et les thématiques abordées lors de ceux-ci est disponible en annexe (Annexe.5).

Sur les 36 agents rencontrés, nous en avons rencontré 19 ayant un statut de directeur.trice, ce qui fait que, de manière générale nous avons rencontré plus de directeurs que d'agents (Fig.6). Leurs visions larges nous permettaient de balayer un ensemble de thématiques. De plus, leur expérience nous a permis de relever certains potentiels d'amélioration ou à l'inverse certains freins. Les agents avec lesquels nous avons pu discuter, bien que moins nombreux, nous ont permis d'approfondir sur certains points mais aussi d'obtenir une vision plus technique et axée sur le terrain.

Agents du Département reconcontrés

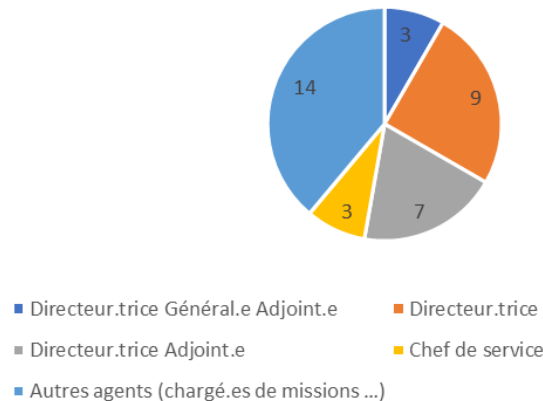


Figure 6 : Agents du Département rencontrés

Il est intéressant de noter que la Lozère étant le plus petit Département, il y a des sujets qui reposent sur une seule personne, là où dans d'autres Départements il y a un service entier. C'est notamment le cas pour le tourisme et la stratégie touristique dont la mise en place n'est pilotée que par une chargée de mission.

Sur les 25 Directeurs présents au sein du Département, 19 ont été rencontrés. Certains entretiens n'ont pas été réalisés en interne soit parce que les personnes n'ont pas été initialement identifiées comme des personnes en lien avec notre sujet comme cela est le cas pour la direction de la communication. Il s'est toutefois avéré plus tard que cela aurait pu être intéressant bien que ce ne soit pas un sujet majeur de notre point de vue. C'est également le cas pour le directeur du laboratoire d'analyse et la directrice de la médiathèque.

Enfin, le Directeur Général des Services ainsi que la directrice de cabinet n'ont pas été rencontrés, ceux-ci étant particulièrement occupés avec la période pré-électorale. Une discussion a toutefois été possible lors de la deuxième restitution.

Nous sommes conscients qu'il n'a pas été possible de rencontrer l'ensemble des agents dans le temps qui était disponible pour notre travail, il est donc possible qu'il nous manque certaines informations à des niveaux plus techniques (unités techniques, collèges...). Nous avons toutefois pu rencontrer la majorité des personnes travaillant sur des thématiques qui ont un lien avec la transition.

Nous n'avons pas non plus pu rencontrer d'élus ce qui ne nous a pas permis d'avoir une approche politique de ce diagnostic.

Diagnostic sur le territoire

Les données sur le territoire ont été plus difficiles à obtenir. Elles résultent des informations qui nous ont été données lors des différents entretiens et également de recherches. En effet, lors des entretiens internes comme externe, nous en profitons pour demander si ceux-ci connaissent certaines initiatives présentes sur le territoire en lien avec la thématique abordée.

Entretiens des acteurs du territoire

Nous avons pu réaliser quelques entretiens plus externes au Département comme avec les différents satellites ou encore le CPIE, le Parc National des Cévennes (PNC) et le Parc Régional Naturel (PNR) Aubrac. En effet, les satellites bien que n'étant ni totalement sur le territoire ni totalement interne au département ont été traités lors de la phase du diagnostic sur le territoire. Ces structures ont tout de même été traitées dans une partie isolée dans les différentes fiches thématiques.

Le choix des personnes et des structures à rencontrer on tout d'abord était fait selon les thématiques. En effet certains satellites tel que Lozère Énergie nous paraissaient indispensable à rencontrer dans le cadre de ce diagnostic ; tout comme le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) qui porte notamment sur l'éducation à l'environnement en Lozère.

Les satellites Lozère Développement et Ingénierie étaient moins ciblés sur nos thématiques, nous avons décidé de les rencontrer afin d'approfondir nos connaissances sur leurs missions mais surtout d'identifier certaines actions qui pourraient rentrer dans la transition, et qui précédemment n'étaient pas identifiées comme tel.

De plus, la rencontre du PNC et du PNR nous semblait importante car ceux-ci présents sur le territoire constituent un atout mais aussi une identité du territoire. Comme nous l'avons vu précédemment, dans le cadre de notre diagnostic nous nous sommes intéressés aux caractéristiques du territoire pour que les enjeux et la stratégie à venir soient adaptés et répondent à des besoins de celui-ci.

Toutefois, certains entretiens que nous aurions souhaité faire n'ont pas pu se réaliser dû à diverses raisons. Par exemple, des tensions sur un projet en cours de négociation nous ont empêché de rencontrer le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement (SDEE) de la Lozère, par décision de la structure d'accueil. Il s'agit pourtant d'un des acteurs majeurs en termes d'actions environnementales sur le territoire (traitement des déchets, bornes de recharge pour voitures électriques, ...). Pour pallier cela, nous nous sommes intéressés au rapport d'activité de la structure afin de tout de même identifier les actions fondamentales réalisées par cet acteur.

De plus, le contexte pré-électoral n'a pas permis de rencontrer la totalité des acteurs souhaités malgré nos demandes. Ainsi, il n'a pas été possible de rencontrer les présidents ou les directeurs des différents Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) par exemple. Ces structures sont importantes pour le développement local et portent des projets de territoire à plus petite échelle. Les rencontrer aurait pu permettre d'identifier des actions ou des stratégies que le Département pourrait mettre en place pour soutenir les projets locaux ou développer de nouvelles initiatives.

Nous estimons ainsi que les rencontres sur le territoire n'ont pas été suffisantes pour permettre de recenser toutes les actions. Pour pallier ces manques, nous avons proposé dans nos recommandations de faire plus de concertation et de participation sur le territoire pour la phase d'élaboration de la stratégie avec les différents acteurs importants et les citoyens.

Recherches complémentaires

Outre les informations que nous avons pu recueillir lors des entretiens, aussi bien internes qu'externes, nous avons pu nous appuyer sur différentes ressources récoltées en ligne.

Ainsi nous avons dans un premier temps exploité les ressources en rapport avec nos entretiens, et notamment les rapports d'activité des satellites. Nous nous sommes également intéressés aux chartes des deux parcs du territoire (PNR Aubrac et PNC). En ce qui concerne le PNR Aubrac, nous avons aussi étudié en détail sa démarche de programme de transition énergétique et climatique. Cela a concerné le diagnostic réalisé puisque le parc est actuellement dans une phase de définition de sa stratégie.

Nous nous sommes également intéressés aux différentes organisations présentes sur le territoire notamment les PETR et les associations pour permettre d'identifier certaines initiatives. Pour celles-ci, nous n'avons comme dit précédemment, pas pu faire d'entretiens spécifiques, nous nous sommes donc basés sur leurs sites internet mais ceux-ci n'étaient pas toujours à jour ni complets ce qui compliquait les recherches.

De manière générale, ces informations devront être complétées comme nous l'avons dit pour les entretiens pour mieux prendre en compte les spécificités et les acteurs du territoire.

Résultats et rendus

Enjeux

Les enjeux ont été relevés au fur et à mesure de la rédaction des fiches sur un système qui se basait d'abord sur l'analyse de constats. Ceux-ci étaient faits à partir des matrices AFOM réalisées pour chaque fiche. On analysait ensuite les défis qui en découlaient et cela finissait enfin sur l'enjeu. Cette méthode est celle utilisée pour l'identification des enjeux du SRADDET pour la Région Bretagne.

Ainsi pour chaque fiche des enjeux ont été relevés. L'ensemble de ceux-ci ont été écrits sur des Post-it et déposés sur un tableau afin de pouvoir les déplacer et les réorganiser facilement et de manière visuelle.



Figure 7 : Tableau d'organisation des enjeux sous forme de post-it

Une réunion de réflexion avec M. Delorme a permis d'aboutir à un premier classement des enjeux (Fig. 7) selon l'organisation suivante :

- Sensibilisation et changement de pratiques
- Suivi, indicateurs, gouvernance, partenariat, participation
- Stratégies thématiques qui découlent de la transition énergétique et écologique
- Intégration dans les stratégies et politiques publiques
- Adaptation au changement climatique

A partir de ce premier classement, une mind-map (ou carte mentale) a été réalisée. Elle a cependant mis en évidence certains points faibles du classement avec des répétitions et certains enjeux qui ne trouvaient pas de place logique.

Une deuxième réflexion a ensuite eu lieu entre nous avec le choix de placer cette fois le changement climatique au centre et de ne garder que 4 branches :

- L'organisation de la stratégie : positionnée en haut de la mind-map pour son rôle transversal (branche verte)
- L'adaptation des stratégies existantes : avec les politiques qui ont déjà une bonne intégration de l'adaptation au changement climatique (zone rouge) et celles qui pourraient l'intégrer (zone violette).
- La création de nouvelles stratégies pour répondre aux enjeux (branche orange)
- Les pratiques internes (branche bleue)

Ce nouveau classement a permis de mettre en relief et d'orienter notre diagnostic vers un nouvel objectif : celui de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique (Fig. 8). Il nous a en effet semblé que ce sujet était finalement central et englobait le thème de la transition énergétique et écologique au lieu d'en être uniquement une branche.

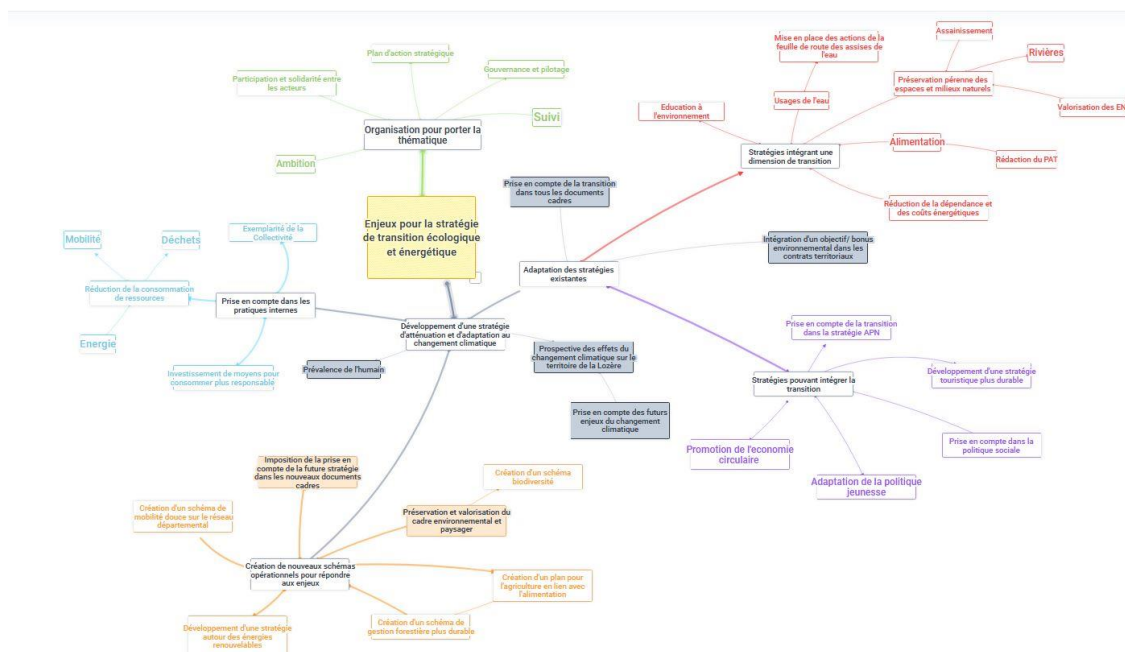


Figure 8 : Carte mentale simplifiée des enjeux (Plectica)

Ces différents classements nous ont également permis d'affiner notre analyse des enjeux. En effet, certains des enjeux que nous avons relevés étaient parfois trop ciblés et étaient donc plus proches d'actions que de réels enjeux. Ils ont ainsi soit été reformulés soit déplacés dans les perspectives d'action.

La mind-map complète se situe en annexe (Annexe.6).

Les résultats obtenus au niveau de nos enjeux sont précisés de manière résumée ci-dessous :

Valorisation des stratégies existantes : Dans les stratégies déjà développées et mises en place par le Département, certaines comprennent un volet sur les thématiques de transition énergétique et écologique. Ainsi, la nouvelle stratégie globale permettrait de valoriser les actions et de les approfondir afin de répondre à la problématique. Parmi les enjeux relevés, les plus importants sont la poursuite et la réalisation des actions identifiées dans les assises de l'eau, mais aussi le PAT en lien avec l'extension de la politique de sensibilisation à toute la population.

Orientation des stratégies existantes : Certaines stratégies développées actuellement par le Département ne prennent pas encore en compte les objectifs de transition. Or pour pouvoir atteindre ses objectifs d'adaptation au changement climatique, la prise en compte doit être transversale. Ces stratégies peuvent être orientées pour intégrer une prise en compte de ces sujets. Parmi celles-ci, la stratégie touristique et APN pourraient s'orienter vers une stratégie plus durable et respectueuse de l'environnement.

De plus, la politique sociale est un pilier pour le développement d'un territoire résilient. La position du Département dans cette thématique, lui permettra d'intégrer tout le monde à cette stratégie et surtout de réaliser un accompagnement des plus fragiles afin que personne ne subisse cette stratégie.

Création de nouvelles stratégies pour répondre aux enjeux : Certaines thématiques essentielles ne sont actuellement pas couvertes par une stratégie bien qu'elles puissent être prises en compte dans les politiques à travers des actions éparées. Ainsi dans le cadre de cette stratégie globale, des stratégies ciblées pourraient être créées afin de cadrer les thématiques et d'envisager une évolution à long terme. Afin de répondre à l'enjeu d'adaptation au changement climatique, une réduction de l'impact du secteur énergétique pourrait être développée et encadrée à travers la politique déjà existante sur

la réduction de la consommation énergétique des logements (PIG) mais aussi un schéma autour des énergies renouvelables.

Bien que les thématiques d'agriculture et de biodiversité soient traitées dans d'autres thématiques (assises de l'eau et schéma des ENS), ces thématiques pourraient amener le développement de nouvelles stratégies afin de développer une évolution des pratiques agricoles mais aussi une augmentation de la protection de la biodiversité.

Prise en compte dans les pratiques internes : Les efforts demandés sur le territoire par les politiques publiques doivent d'abord s'appliquer au fonctionnement interne de la collectivité. Au niveau national, il est demandé au service public d'être exemplaire en matière d'éco responsabilité. Pour répondre aux enjeux de la stratégie climatique, la collectivité doit mettre en place une démarche et des actions en interne. Celle-ci peut être affichée afin de montrer l'exemple et d'impulser une dynamique interne et externe. La consommation des diverses ressources représente un coût pour la collectivité mais également pour l'environnement. Une réduction de la consommation des ressources pourrait être faite notamment à travers l'investissement de moyens supplémentaires et une sensibilisation.

Organisation pour porter la transition : Afin de mettre en place cette stratégie globale, il est nécessaire de définir une organisation et des objectifs clairs. Contrairement à la Région où un désir d'aller plus loin que la réglementation a été identifié, la Lozère ne s'est actuellement pas positionnée sur une ambition en termes de transition. La manière dont la stratégie sera portée doit être structurée à travers une gouvernance mais aussi des outils d'actions et de suivi. Ce dernier s'accompagne d'indicateurs chiffrés sur les résultats obtenus et non sur les moyens. Le plan d'action permettra un recensement et de valorisation des actions déjà réalisées et également de les approfondir et de proposer de nouvelles mesures amenées à évoluer dans le temps.

Enfin, pour mieux comprendre les enjeux et l'organisation de la mind-map de plus près, un zoom sur la branche rouge est réalisé ci-dessous (Fig. 9). Cette branche correspond aux politiques qui ont déjà une bonne intégration de l'adaptation au changement climatique.

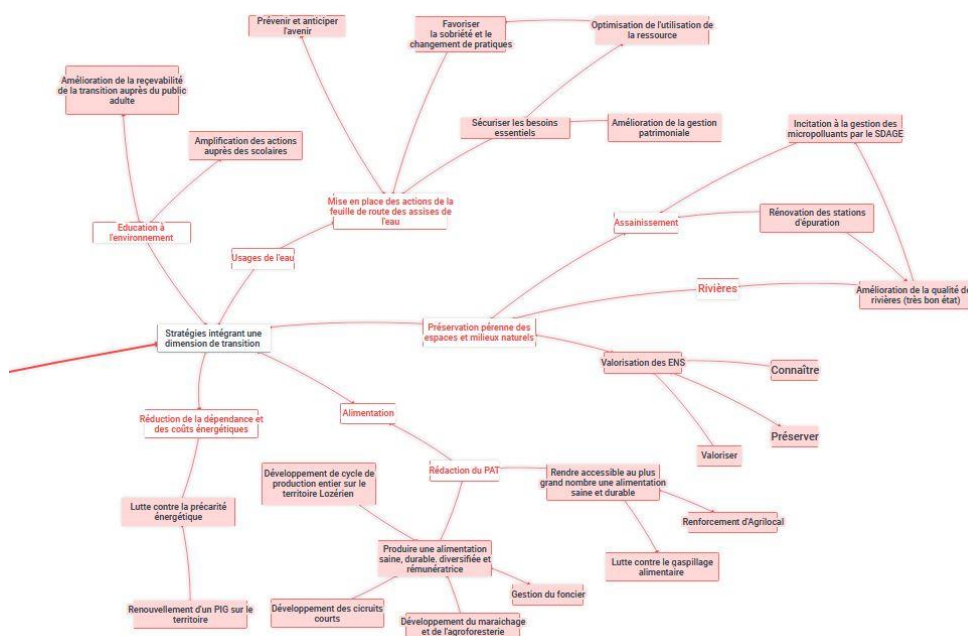


Figure 9 : Zoom sur la branche rouge de la carte mentale

Nous pouvons ainsi voir que celle-ci se découpe en plusieurs thématiques (rectangles blancs) correspondant aux politiques existantes. Pour celles qui avaient des axes bien identifiés et en lien avec la transition, nous les avons réintégrés avec leurs titres comme définis dans les documents cadres

puisque ceux-ci étaient le fruit d'un long travail. C'est le cas par exemple du PAT et de la feuille de route des assises de l'eau. Les enjeux sont ensuite déclinés dans les rectangles de couleur.

Si nous reprenons les usages de l'eau par exemple, les enjeux que nous avons relevés ont été exprimés ainsi : La thématique des usages de l'eau a été traitée au travers de la feuille de route des assises départementale de l'eau (2020-2027). Elle vise à la sobriété des usages, au changement des pratiques, à la sécurisation des ressources et à l'anticipation de l'avenir. Il faut par exemple prendre en compte l'amélioration des rendements des réseaux et l'optimisation de l'utilisation de la ressource pour un usage plus maîtrisé.

Cette stratégie s'intègre dans la future stratégie d'adaptation au changement climatique, celle-ci n'a pas nécessité de changer ses axes et orientations. Dans le cadre de cette stratégie il est important de réaliser les actions identifiées dans la feuille de route mais aussi de réaliser un suivi. La thématique de la quantité est ainsi traitée si toutes les actions prévues sont mises en place, toutefois la qualité de l'eau reste une préoccupation à avoir vis à vis du changement climatique. En effet, la diminution de la quantité d'eau risque, de plus, de causer une concentration en polluants plus élevée.

Présentation des livrables de la mission

Dans le cadre de cette mission, un seul livrable était initialement prévu. Il s'agissait en effet d'un rapport assez court reprenant les différentes thématiques étudiées et les enjeux relevés.

Au fil de nos recherches, le choix a été fait d'organiser ce rapport en fiches thématiques. Ces fiches permettent une lecture plus rapide pour les personnes en charge de chacune des thématiques puisqu'elles peuvent se concentrer sur celles qui les concerne. De plus, les informations étant nombreuses, il a été fait le choix de réaliser un rapport plus long que prévu initialement pour ne pas laisser d'informations de côté dans le diagnostic.

Pour permettre une lecture claire de ce rapport, une longue introduction a été réalisée. Elle présente les définitions des termes du sujet mais également du changement climatique et d'un territoire résilient (comme dans ce rapport) afin d'être clairs sur ce qui est entendu en termes de transition et de montrer l'importance de sa prise en compte.

Les méthodes utilisées mais également l'organisation du rapport ont également été présentées afin d'être transparents sur l'origine des informations et pour faciliter la lecture. Elle permet aussi d'introduire les fiches thématiques qui peuvent être lues séparément ou comme un ensemble.

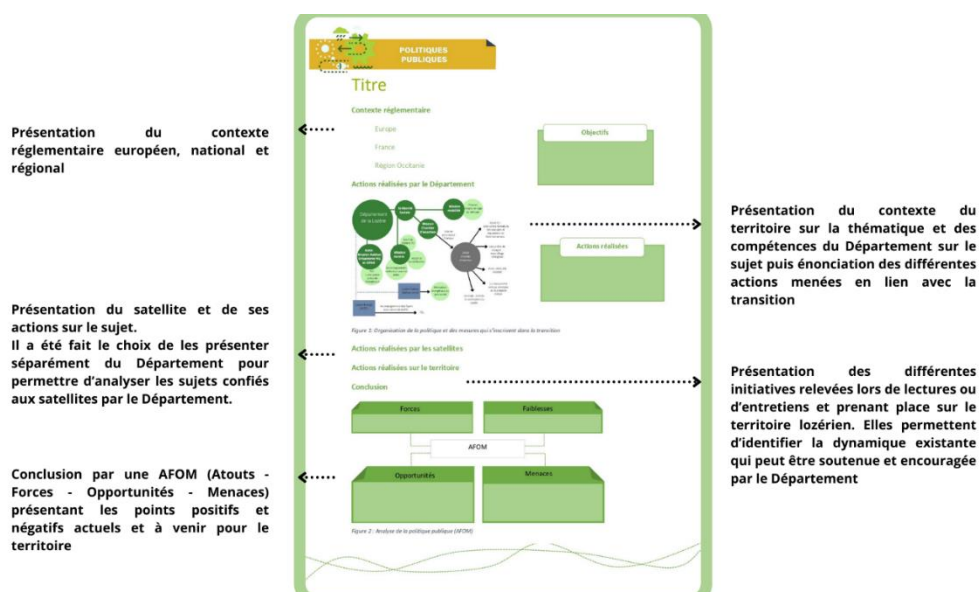


Figure 10 : Exemple de fiche thématique type réalisée pour le rapport complet

Ces fiches se présentent comme l'exemple de la trame vierge juste au-dessus (Fig.10). Ainsi, elles comprennent toutes une partie sur la présentation du contexte réglementaire aux trois échelles puis une partie sur les actions du Département en lien avec la transition. Cette partie ne vise pas à recenser toutes les actions en lien avec la thématique mais uniquement celles qui rentrent dans le cadre de la transition. De plus, les actions sont complétées par des informations sur le territoire afin que le diagnostic soit adapté au territoire Lozérien. Pour les politiques publiques, un schéma résumant les différents acteurs et leurs actions ainsi que les liens entre eux a été réalisé. Ce schéma nous semblait important car sur certains sujets de nombreux acteurs peuvent intervenir.

Si des satellites intervenaient sur la thématique, une partie leur était dédiée pour séparer leur action de celles du Département et voir les thématiques qui pouvaient être en grande partie confiées aux satellites et celles qui étaient gérées en propre par le Département.

Enfin, une partie était dédiée aux différentes actions recensées sur le territoire. Comme vu précédemment, cette partie était celle pour laquelle il était le plus difficile d'obtenir des informations.

Pour finir, chaque fiche comprenait une conclusion sur les principaux points forts et points faibles relevés et se terminait avec une AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) pour avoir une conclusion visuelle pour les lecteurs.

Au fil de la réalisation des fiches, nous nous sommes rendu compte que certaines pouvaient devenir relativement longue et peu graphiques. Pour faciliter la lecture, nous avons donc rajouté des cadres récapitulatifs pour les objectifs européens, nationaux et régionaux ainsi qu'un cadre récapitulatif des actions de Département.

Le rapport contient ensuite la carte mentale (mind-map) des enjeux qui a été réalisée comme vu précédemment ainsi que la description des différents enjeux de manière plus précise. Ces enjeux sont suivis d'une liste de différentes perspectives pour la stratégie afin de répondre aux enjeux relevés. Ces perspectives proviennent soit de recherches personnelles et de proposition que nous avons faites soit de celles proposées par les agents du Département lors de nos différents entretiens. Ce dernier point ne faisant pas partie de la commande et ayant ainsi moins pu être étudié, nous avons fait le choix de moins le développer. Les différentes orientations de la stratégie dépendront dans tous les cas de la volonté politique des élus.

Nos perspectives encourageant parfois à l'utilisation de certaines méthodologies (PCAET, RSO, budget vert...), celles-ci ont également été décrites sommairement à la fin du rapport afin que les personnes intéressées puissent en prendre connaissance rapidement avant de choisir ou non de les mettre en place.

Pour compléter ce rapport, une liste de lectures permettant d'aller plus loin sur certaines thématiques a été proposée. Elle contient divers guides méthodologiques ainsi que des idées de projets ayant été réalisés dans d'autres Départements. Ce rapport complet est majoritairement dédié aux agents du Département afin que chacun puisse se saisir des principales informations notamment sur leur thématique propre.

Pour permettre une lecture plus rapide des principaux enjeux, un rapport résumé de quelques pages a également été réalisé afin que les élus notamment puissent en prendre connaissance rapidement. Les deux livrables rendus au Département de la Lozère sont présentés et déposés sur Célène dans la zone de dépôt située dans « Stage 4A ».

Restitutions

Dans le cadre de notre stage nous avons réalisé deux restitutions. La première, le 23 juin, était une présentation devant le CoDir de la DGAST et donc les Directeurs travaillant au sein de la Direction Générale Adjointe de la Solidarité Territoriale. Notre tuteur était présent ainsi que tous les directeurs

de services, que nous avons d'ailleurs déjà rencontré lors des entretiens. Ainsi, lors de cette première restitution étaient présents : Guillaume Delorme, Jérôme Legrand, Laure Dhombres, Anne Tardieu, Pauline Gendry, Isabelle Darnas, Marlène Tuffery (Annexe.1). Ce premier retour sur notre travail a été positif. En effet, tous étaient sensibles à notre thématique. Leur retour a permis de lancer des débats et de souligner de nouvelles perceptions.

La deuxième restitution du 8 juillet a été réalisée devant les directeurs de chaque grand service qui compose le Département, c'est-à-dire : Jérôme Legrand, Frédéric Bouet, Martine Pradeilles, Nadège Fayol ainsi que notre tuteur Guillaume Delorme. Le Directeur Général des Services Thierry Blacard et la Directrice de Cabinet et du Protocole Sophie Montel étaient également présents à cette présentation (Annexe.1).

La préparation de ces deux soutenances a été très similaire. En effet, celles-ci avaient pour objectif de présenter les résultats de notre travail. Nous avons donc préparé un diaporama présentant tout d'abord qui nous sommes, les objectifs de notre stage ainsi que les méthodologies employées, pour ensuite introduire nos enjeux avec la représentation graphique de type carte mentale (Annexe.6). En parallèle de cette préparation, nous avons rédigé le rapport explicatif et argumenté sur nos enjeux. Ce rapport a constitué notre trame de base pour la présentation des enjeux aux soutenances. La veille de la première soutenance, notre tuteur nous a fait un retour sur celui-ci. Ainsi, nous avons pu corriger certaines tournures de phrase ou formulation pour l'oral. L'objectif de cette soutenance était en effet de convaincre les personnes présentes de l'importance d'agir et des possibilités d'actions et non pas de les choquer en ayant une présentation trop brutale.

A la fin de celle-ci, Jérôme Legrand nous a proposé, en vue de la présentation suivante, de modifier quelque peu l'ordre de présentation des différentes branches de la mind-map afin de d'abord valoriser les actions et stratégies déjà développées par le Département et seulement ensuite présenter les stratégies qui pourront éventuellement être créées. Ce changement pourrait ainsi permettre une meilleure acceptabilité de la stratégie par les différents agents mais aussi par les élus. Quelques retours ont aussi été fait par notre tuteur M. Delorme sur certains points tel que la clarification entre le terme de prospection et de prospective mais aussi sur des ajustements oraux comme le fait de bien prendre le temps d'expliquer les différentes branches de la mind-map au début mais aussi à la fin de chaque bloc de couleur afin de ne perdre personne (Annexe.6).

La deuxième soutenance, ayant le même format, a été préparée à l'aide du diaporama déjà réalisé pour la première ainsi que les explications que l'on avait déjà préparées. Les retours de Jérôme Legrand et de notre tuteur, lors de la première soutenance, nous ont permis d'ajuster la deuxième présentation.

Cette deuxième présentation a été très intéressante car elle nous a permis d'avoir un échange privilégié avec le Directeur Général des Services ainsi que des débats. Cette opportunité était importante pour nous, pour voir le futur qui pourra être donné à ce diagnostic et donc à la stratégie par le Département ainsi que la vision des élus sur cette thématique. Cela a ainsi permis d'avoir une vue externe notamment sur les freins politiques, vision que nous n'avons pas vraiment pu avoir lors de notre diagnostic.

Organisation

Lors de tout notre stage nous avons été suivis par M. Delorme à travers des point hebdomadaires, mais aussi certaines réunions de travail qui nous ont permis de mieux cibler les attentes. Le suivi de notre tutrice pédagogique Mme. Greulich a lui aussi été présent notamment à travers une réunion de démarrage puis un suivi journalier à travers un fichier Word partagé. Mme Greulich est également venue une journée à Mende afin d'échanger sur notre travail et notre avancée et faire un point méthodologique.

Dès le premier jour, nous avons défini un planning en répartissant les grands objectifs et tâches sur l'ensemble de la durée du stage. Cette première planification s'appuyait principalement sur une volonté de notre tuteur professionnel d'organiser une restitution interne sur les principales conclusions de notre travail autour du 20 juin et des élections départementales. Cette organisation correspond au premier diagramme de Gantt (Annexe.7).

Ce choix a été fait afin de laisser une grande partie du stage pour réaliser les entretiens. Il a également été choisi de réaliser les lectures concernant les politiques régionales, nationales et européennes en premier pour avoir une meilleure connaissance du contexte et pour laisser le temps de convenir des rendez-vous.

A partir de la troisième semaine de stage, les entretiens ont rythmé notre planning. De plus, celui-ci s'est adapté aux entretiens qui ont fini 2 semaines plus tard que prévu. La phase d'entretiens se rallongeant, nous avons décidé de commencer plus tôt la rédaction des fiches thématiques afin d'avoir le temps de réaliser l'ensemble des tâches dans le temps imparti. Ainsi, la réalisation des entretiens et la rédaction des fiches sont deux tâches qui ont finalement été réalisées en parallèle. De plus, les diagnostics interne et sur le territoire ont été réalisés en même temps (au départ de période séparée), du fait de données que nous relevions lors des entretiens qui concernaient les deux. Comme vu plus tôt, la phase de diagnostic sur le territoire a de plus été limitée par les conditions électorales en cours.

Pour finir, lors du stage certaines échéances ont été ajoutées. La première correspond à la journée de point avec Mme. Greulich en présentiel. Cette journée nous a permis de faire un point au niveau de la méthodologie mais aussi d'essayer de développer une méthode d'analyse avec des tableaux. Ceux-ci ont été créés pour chaque thématique et étaient constitués de plusieurs colonnes permettant une analyse et des comparaisons quantitatives (Annexe.8). Pendant plusieurs jours, nous avons essayé de remplir ces différents tableaux afin de pouvoir les analyser mais les chiffres manquants étaient trop nombreux ce qui ne nous a pas permis de les analyser. Ce manque de données est cependant révélateur sur la quantification des actions du Département. Cela nous a tout de même permis de gagner en précision sur certains sujets et d'ajouter quelques données chiffrées au sein des analyses nos fiches thématiques.

Ensuite, le lundi 14 juin, nous avons fixé une réunion de travail sur les enjeux avec M. Delorme. Nous devions ainsi finir la rédaction de l'ensemble des fiches ainsi que leur analyse. Puis nous avons commencé à dégager des enjeux de celles-ci afin que le temps de travail avec notre tuteur soit optimisé et que des discussions puissent être faites. L'objectif de cette réunion étant de commencer à trier les enjeux et d'avoir suffisamment de temps pour les retravailler, les analyser et les justifier avant la première restitution en interne. En parallèle de ces enjeux nous avons donc aussi préparé la première restitution.

Dans l'ensemble, notre planning initial était cohérent avec les différentes tâches et leur durée. Un point à noter et que lors de l'organisation initiale nous n'avions pas prévu de temps de rédaction des fiches ou de rapport en parallèle de nos différentes recherches. En effet ce temps était initialement prévu sur les dernières semaines. Nous nous sommes vite rendu compte que cette organisation n'était pas optimale, en effet, nous avons décidé très rapidement de commencer la rédaction des fiches en parallèle de la fin des entretiens. De plus, ce travail nous a permis de centraliser toutes nos

informations et de les trier selon les thématiques. Ce travail de formalisation et de rédaction nous a apporté une meilleure vision et nous a permis de poser les bases de notre réflexion. Ainsi lors de la phase suivante du dégagement des enjeux nous avons pu directement réutiliser ce travail et dégager des enjeux plus rapidement.

L'organisation en stage de groupe est une organisation particulière. Les accès à l'Intranet se faisant attendre au début de notre stage, nous avons choisi, en accord avec notre maître de stage, d'organiser notre travail sur un Google Drive partagé entre nous trois.

Nous avons débuté notre stage en plein troisième confinement. Il était donc prévu que nous soyons le mardi et mercredi en télétravail. Finalement, il s'est avéré que la connexion au gîte où nous étions logés par le Département n'était pas suffisante pour nous permettre d'y travailler régulièrement, d'autant plus avec des documents partagés qui nécessitent des mises à jour constantes. Nous n'avons donc quasiment pas été en télétravail. Nous avons un grand bureau fermé pour tous les trois, au rez-de-chaussée de l'annexe du Département à Mende, le bâtiment Olympe de Gouges. Le contexte sanitaire a également contraint nos prises de rendez-vous pour les entretiens, même si les mesures s'allégeaient plus notre stage avançait. En effet, nous privilégions la rencontre des personnes. Néanmoins, quatre entretiens ont été réalisés en visioconférence ou au téléphone.

Retour réflexif sur l'expérience

Recherche de stage

Nous avons tous trois décidé de réaliser un stage de groupe ensemble. Nous avons très rapidement été acteur de notre stage et de sa recherche. En effet, nous avons fait le choix de chercher par nous-même notre stage afin que celui-ci corresponde le plus possible aux thématiques que nous souhaitions. A la suite de cela, nous avons demandé à Pascaline Robin de réaliser des requêtes dans la base de données des anciens étudiants afin d'obtenir leur contact. Nos critères pour ces requêtes ont été dans un premier temps les thématiques de l'environnement et du transport, puis selon les régions : Occitanie, PACA, Aquitaine, Bretagne et Pays de la Loire. Par la suite, nous avons réalisés un tri en sélectionnant les personnes à contacter. Pour chacune, nous avons réalisé une recherche rapide sur l'entreprise ou la collectivité dans laquelle elle travaillait ainsi que les thématiques.

Une fois la sélection faite, nous avons créé une adresse électronique commune avec laquelle nous avons envoyé nos candidatures spontanées mi-novembre. Notre candidature était composée d'un mail résumant notre démarche, nos profils mais aussi le stage que nous cherchions. Nous avons joint une présentation concise du stage de groupe, nos profils ainsi que le stage recherché, accompagnée de nos CV ainsi que la plaquette entreprise du département aménagement et environnement.

Cette stratégie nous a permis d'obtenir plusieurs réponses. Du fait de la crise Covid, les réponses positive comme négatives ont été moins nombreuses et plus tardive que les années précédentes. En effet, notre deadline pour le choix de stage correspondait à la reprise d'activité des différentes entreprises. Ainsi, celles-ci n'avaient pas de visibilité sur leurs activités futures, leur besoin mais aussi leurs moyens financiers.

Lors de nos recherches, nous avions un document tableur afin de suivre les réponses que nous recevions. Ainsi, comme on peut le voir sur le graphique (Fig.11), parmi les 90 personnes contactées 71% ne nous ont jamais répondu. Ce chiffre n'est pas étonnant au vu de la situation sanitaire et du fait que notre demande était une démarche spontanée et nécessitait un projet conséquent pour employer trois stagiaires pendant trois mois. Au niveau des réponses que nous avons reçues, la grande majorité étaient des réponses négatives. Seulement 4 prises de contact ont mené à des pistes de stage.

Statistiques sur les réponses lors de la recherche de stage

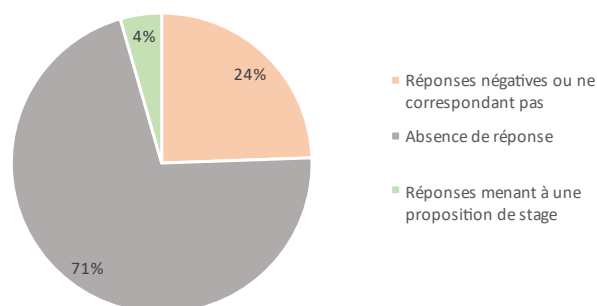


Figure 11 : Statistiques sur les réponses lors de la recherche de stage

En effet, nous avons réalisé un entretien à distance avec l'entreprise Oxao. Ceux-ci étaient intéressés par nos profils mais notre demande était précoce, ils ne savaient pas encore s'ils auraient une offre de stage pour nous. De plus, l'aspect financier (logement + paie) a été un frein pour cette petite entreprise.

Deux autres stages nous ont été proposés. Le premier, par la commune de La Roche-sur-Yon, portait sur les pistes cyclables liées aux trames vertes. Il ne s'est finalement pas réalisé cause de restrictions budgétaires au niveau de ces thématiques du fait de la crise sanitaire.

La seconde possibilité d'offre de stage, proposée par la métropole Nice Côte d'Azur, n'a pas abouti par manque de temps. Celle-ci portait sur le développement de navettes touristiques ainsi que leur trajectoire au sein d'espaces protégés.

La dernière offre est celle faite par G. Delorme au sein du Département de la Lozère sur la réalisation d'un diagnostic en vue de l'élaboration de la future stratégie de transition écologique et énergétique.

Retour commun

Thématiques

Ce stage avec un sujet très transversal nous a permis de développer une vision large sur le changement climatique mais aussi les leviers et les freins possibles. Cela a également été pour nous l'occasion de découvrir le fonctionnement d'une collectivité territoriale telle que le Département, même si celui-ci avait la particularité d'être le plus petit de France.

Certaines difficultés ont pu être présentes. En effet nous n'avions pas toujours les compétences et connaissances pour aborder chaque thématique de manière précise. Les entretiens nous ont ainsi permis de combler ces manques tout comme nos recherches supplémentaires.

Par exemple, la thématique du social a été particulièrement difficile à appréhender au premier abord. En effet, notre vision de cette thématique était assez restreinte. Les entretiens nous ont permis de développer une vision sur cette thématique et le rôle du Département. Ainsi nous avons pu tirer des enjeux sur celle-ci malgré le fait que cette thématique nous semblait initialement pas liée à la transition écologique et énergétique.

Cette thématique nous a par ailleurs posé une difficulté lors du premier entretien. Malgré un travail préparatoire, le premier entretien ne s'est pas particulièrement bien passé. Le format de la réunion, c'est-à-dire, lors d'un comité de direction de la Direction Générale Adjointe de la solidarité sociale n'était pas adapté à la préparation que nous avons réalisée. En effet, nous avons préparé des fiches ciblées par sous thématique et par personne. Lors de cette réunion nous n'avons pas donc pu nous servir de ces grilles d'entretiens. Pour finir, notre manque de connaissance et le fait que nous ne soyons pas à l'aise avec la thématique ne nous a pas permis de rebondir et de tout de même utiliser notre préparation. A l'inverse, la réunion avec la Direction Générale Adjointe des infrastructures départementales, réalisée le lendemain et ayant le même format, s'est particulièrement bien passée grâce à une préparation plus adaptée et une plus grande aisance sur la thématique.

Entretiens

L'exercice des entretiens n'était pas un exercice habituel pour nous. Cependant, nos connaissances de base sur la méthodologie des entretiens nous a été utile et nous ont permis de les préparer et de les réaliser plus sereinement. Au fil du temps, l'expérience nous a permis d'affiner à la fois nos grilles d'entretien avec des questions plus précises mais aussi directement ciblées sur la transition, sans omettre les perceptions et potentialités d'actions futures.

Cette expérience nous a aussi permis de perfectionner notre présentation de début afin que chaque personne interrogée puisse plus facilement appréhender notre stage mais aussi l'objectif de ces entretiens. Ainsi, leurs réponses étaient naturellement plus adaptées à nos objectifs et à notre sujet.

Méthodologie

De manière générale, nous avons pu relever avec le recul un certain manque méthodologique. En effet, nous n'avons pas pensé à rechercher s'il existait déjà des méthodologies correspondant au type de diagnostic que nous avons réalisé. Cela nous aurait peut-être permis de nous inscrire dès le début dans un cadre méthodologique préexistant ou de nous orienter pour créer notre propre cadre.

De plus, nous nous sommes directement lancés dans l'analyse et la caractérisation des politiques européennes, nationales et régionales. La définition des termes du sujet a été réalisée seulement dans un deuxième temps et a conduit à un manque de certaines thématiques dans nos recherches de politiques. Celles-ci ont été complétées par la suite mais ce contretemps aurait pu être évité.

Retours personnels

Antoine

Bien que l'expression orale ait toujours été compliquée pour moi, cela a été un réel défi de participer aux entretiens en présence des personnes après un peu plus d'un an derrière un écran. Cependant, cela s'est bien amélioré au cours de ces trois mois, grâce aux nombreux entretiens réalisés. Il a été aussi question pour moi au début du stage d'une réflexion sur la légitimité. En effet, il était au départ difficile pour moi de me sentir légitime en tant que stagiaire sur le sujet. Il pouvait aussi être compliqué aussi de se sentir légitime sur des thématiques face à des agents qui travaillent sur un sujet et vivent sur le territoire depuis des années. En définitive, les entretiens étaient réalisés dans le but d'interroger directement les agents sur leur travail et il n'était alors pas question de légitimité au vu de la posture que nous adoptions. Ce stage a été l'occasion de découvrir le travail dans une petite collectivité, ce que j'envisage. Il s'agirait plutôt d'une intercommunalité puisque je souhaite me spécialiser sur le sujet des mobilités (même si on a essayé, nous n'avons pas réussi à trouver un stage intégrant ce sujet).

Emy

Ce stage m'a permis d'avoir une vision des politiques territoriales mises en place à l'échelle du Département. En effet, depuis mon projet de fin d'étude portant sur de la stratégie territoriale, j'envisage de plus en plus de travailler dans ce domaine et dans une collectivité. Bien que l'expression écrite ne soit pas mon fort, j'ai pu développer cette compétence notamment à travers l'organisation et la justification de nos propos dans la rédaction des livrables. La possibilité de présenter notre travail devant les différents Comités de Direction a été une réelle opportunité, cela a permis d'avoir de nouvelles visions notamment celle de la dimension politique. En plus d'améliorer mon aisance à l'oral, ces soutenances nous ont donné la possibilité de confronter notre travail et d'évaluer la pertinence de nos justifications. La définition du cadre réglementaire a constitué une base de données et de connaissance, qui je pense me seront très utiles dans mon futur emploi. En effet, grâce à cela j'ai acquis une vision large des ambitions européennes, nationales mais aussi plus spécifiquement régionales, sur toutes les thématiques touchant au changement climatique. A l'avenir, j'aimerais pouvoir participer à travers mon travail à cette adaptation au changement climatique mais aussi à la diminution de notre impact sur la planète.

Marion

Ce stage a été une réelle opportunité pour moi de découvrir le domaine du public au sein du Département. J'avais en effet pu découvrir le public et certains de ses aspects, notamment les marchés publics, au travers de précédentes expériences mais plutôt à l'échelon de la Région (CPER) et de la préfecture (documents réglementaires). Je pense qu'il était important pour moi d'en découvrir le fonctionnement et le rôle de la politique dans les décisions prises pour ma future carrière même si je n'envisage pas de travailler dans le public à l'avenir. En effet, j'ambitionne de travailler dans un bureau d'études or ceux-ci travaillent souvent pour des collectivités territoriales, communes, départements, régions... Cette expérience m'a aussi permis de travailler mon aisance à l'oral notamment pour les entretiens qui pouvaient être un point faible pour moi. J'ai également fortement apprécié que l'on ait pu avoir l'opportunité de présenter notre travail lors des différents comités de Direction puisque cela permet d'avoir un retour direct des personnes qui seront en charge du travail suite au diagnostic. Bien que ces expériences puissent être impressionnantes, elles me semblent nécessaires pour se préparer au futur métier d'ingénieur qui exige de réaliser des présentations avec des prises de positions parfois devant des groupes de personnes importants.

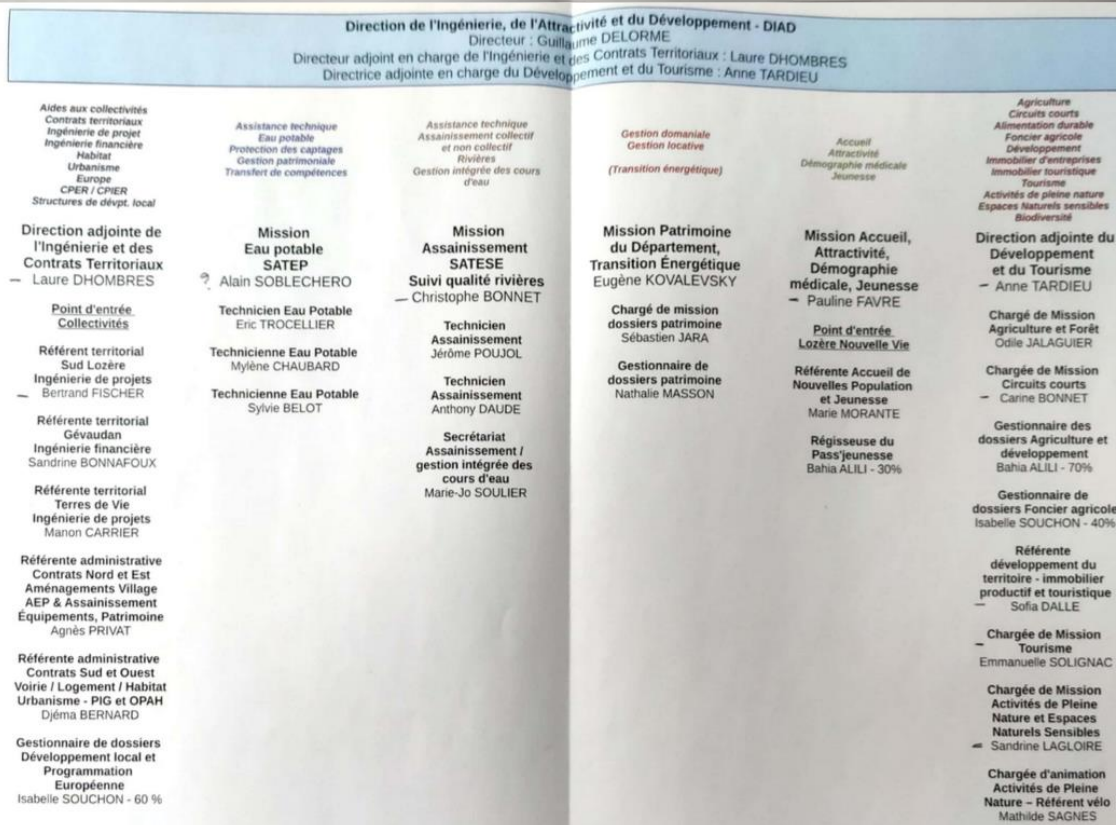
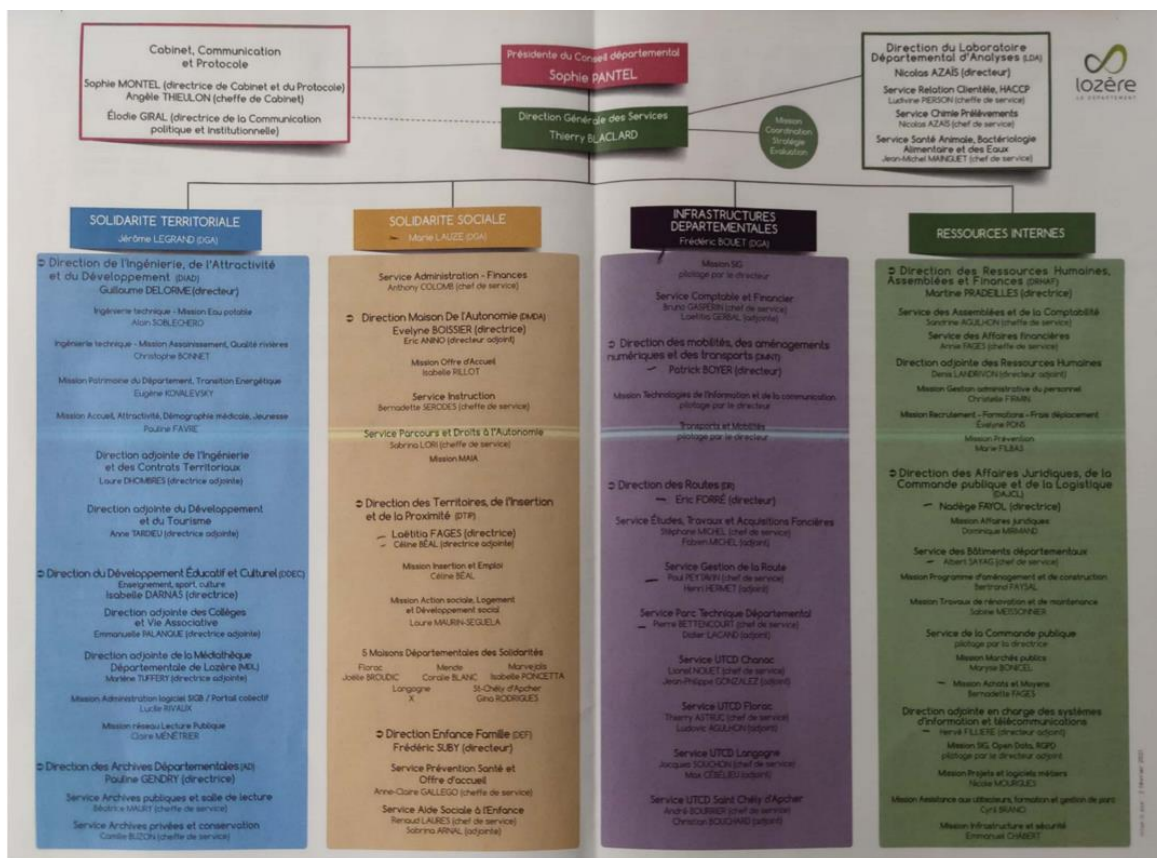
Bibliographie

- ADEME. (2019a). *La transition énergétique au cœur de l'ADEME*. ADEME. <https://www.ademe.fr/lademe/presentation-lademe/transition-energetique-coeur-lademe>
- ADEME. (2019b). *Le changement climatique en 10 questions*. 11.
- ADEME. (2020). *Le changement climatique*. Agir pour la transition écologique | ADEME. <https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/changement-climatique>
- ADEME. (2021). *Résilience des territoires*. Agir pour la transition écologique | ADEME. <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210319/resilience2021-57>
- CESER Occitanie. (2020). *La politique énergétique régionale répond-elle aux urgences , sociale et économique*.
- Chambre d'Agriculture Occitanie. (2021). *AGRI'SCOPIE® Occitanie Edition 2021*. https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Occitanie/Productions_techniques/AGRISCOPIE-crao2021.pdf
- Chambre d'Agriculture de la Lozère. (2021). <https://lozere.chambre-agriculture.fr/>
- CMED. (1987). *Rapport Brundtland*. 349.
- CMED. (1987). *Rapport Brundtland*. 349.
- Fontan, O., Berry, A., Bueb, J., Martin, S., Tamokoué Kamga, P.-H., & Sgambati, E. (2021). *Rapport annuel 2021—Renforcer l'atténuation, engager l'adaptation*. Haut conseil pour le climat. <https://www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2021/06/HCC-rapport-annuel-2021.pdf>
- France Info. (2021). *Climat : Le Conseil d'Etat donne neuf mois à la France pour prendre « toutes les mesures » pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre*. Franceinfo. https://www.francetvinfo.fr/meteo/climat/climat-le-conseil-d-etat-donne-neuf-mois-a-la-france-pour-prendre-des-mesures-supplementaires_4685501.html
- INSEE. (2021). *Dossier complet - Département de la Lozère (48)*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-48>
- INSEE. (2021). *Dossier complet - Région d'Occitanie (76)*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=REG-76>
- IPCC. (2018). *Changements climatiques de à l'intention des décideurs*. IPCC. https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/AR5_SYR_FINAL_SPM_fr.pdf
- Le centre d'information sur l'eau. (2017). *Les défis de la transition écologique*. Centre d'Information sur l'eau. <https://www.cieau.com/eau-transition-ecologique/enjeux/les-defis-de-la-transition-ecologique/>
- Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. (2019). *Tableau de répartition des compétences collectivités locales*. Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/Comp%C3%A9tences/1.%20les%20comp%C3%A9tences/tableau_de_comp%C3%A9tences-novembre2019.pdf
- Préfecture de la Manche. (2017). *La transition écologique*. manche.gouv.fr. <https://www.manche.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-territoire-energie/Developpement-Durable/La-transition-ecologique>
- Teddif, & Beaurez, N. (2019). *Résilience Territoriale*. Territoires, environnement. <https://www.teddif.org/ressources/resilience-territoriale>

La bibliographie utilisée pour le rendu fait au Département de la Lozère se trouve dans le rapport complet.

Annexes

Annexe 1 : Organigramme détaillé du Département de la Lozère et de la Direction de l'Ingénierie, de l'Attractivité et du Développement (documents fournis en interne)



Annexe 2 : Tableau résumé des politiques régionales

Thématiques	Titre	Mesures	Objectifs
Transversal	Budget Vert		Catégoriser le budget selon les impacts qu'il a sur l'environnement, impact positif, neutre ou négatif
Tourisme	Plan Montagnes Terres de Vie (2018)	Adaptation des stations 4 saisons	Développer un territoire touristique accueillant Valoriser et préserver les ressources
	Pacte vert pour l'Occitanie (2020)	-Plan tourisme durable et responsable (2021)	Garantir la pérennité des ressources Faire évoluer les façon de voyager et de consommer
Biodiversité	Plan Montagnes d'Occitanie, Terre de vie (2018)	-actions pour impulser des méthodes de gestion favorable à la biodiversité -accompagnement pour les documents d'urbanisme -formations	Entretien la qualité des ressources Soutenir la filière du bois Valoriser les ressources
	Plan tourisme durable du Pacte vert (2019)	- Programme de formation au tourisme durable -Adaptation de l'offre de transport	Développement d'un tourisme plus respectueux de l'environnement et de la biodiversité
	Stratégie régionale pour la biodiversité (2020)	- Feuille de route biodiversité - Plan arbre et carbone vivant - Un lycéen, un arbre - Assises Régionales pour la biodiversité - Plan d'action ERC régional	Réussir le zéro artificialisation nette 2040 Renforcer la résilience des écosystèmes et des territoires Développer un modèle de développement sans pollution / faibles impacts sur la biodiversité Cultiver l'excellence en faveur de la biodiversité
Education à l'environnement	Stratégie régionale pour l'essor de l'éducation à l'environnement et au développement durable (2018)	-Accompagnement de projet durable dans les lycées -Budget participatif "ma solution pour le climat" - Appel à projets Occit'Avenir	Action d'éducatons à la transition écologique et énergétique : éco-citoyenneté partenariat Formation et professionnalisation des acteurs de l'EEDD Création d'un réseau d'acteurs → actions d'information et de sensibilisation des publics dans un but de diffusion.
	Pacte vert (2020)	- bonus écologique -accompagnement campus connecté	Changer le modèle de la société Accompagner les chefs vers des pratiques plus éco-responsable
Eau	Assises régionales de l'eau (2016 et 2017)	Concertation d'acteur	Répondre aux enjeux actuels de la ressources en eau Sensibiliser aux enjeux de l'eau
	Appel à projets Ec'eau Tourisme (2017)		Inciter les démarches d'économies en eau dans les infrastructures touristiques
	Plan régional d'action en faveur de l'économie circulaire (2018)	Plan régional H2O 2030, l'eau en partage (2018) Programme d'actions de 21 chantiers 3 dispositifs d'intervention	Maîtrise des pollutions Sécuriser l'accès à une la ressource Concilier tous les usages
	plan montagne	- financement "make our planet great again" - Agro Viti stratégie - labellisation via IGP	Développer des actions de gestion durable de la ressource en eau Protéger et valoriser la ressource

Agriculture	Plan régional d'action en faveur de l'économie circulaire (2018)	- outils référents Elipse - pôle de recherche (PRECO) - actions de lutte contre le gaspillage	Maîtrise des pollutions diffuses de l'eau Consommation durable de produits issus de l'agriculture biologique.
	Plan Montagnes d'Occitanie, Terres de vie 2018-2027	-Etude de marchés -Aides aux investissements (PASS, Contrat agro/viti)	Soutenir de l'agriculture, l'agroalimentaire et de la viticulture Accompagner les professionnels dans la transformation et les circuits courts Soutenir la filière bois
	Pacte vert régional (2020)	-Contrats "agriculture durable" -1M€ pour le projet Occitanum -aides financières pour des diagnostics et du suivi	Réfléchir sur les pratiques agricoles Améliorer les revenus des éleveurs Promotion d'un élevage durable
Alimentation	Plan Bi'o 2018-2021- Produire, Consommer et Vivre Bio en Occitanie		Soutenir l'agriculture biologique
	Pacte régionale de l'alimentation durable (2019-2023)	- label "territoire de commerce équitable" - "Occitanie dans mon assiette" - concertation citoyenne annuelle - Pacte vert	Valoriser le patrimoine alimentaire régional Structurer des filières alimentaires durables Eveiller, informer, former Favoriser la solidarité et la citoyenneté alimentaire Développer la région comme laboratoire d'innovation
Production d'énergie et Climat	Plan Montagnes, Terres de vie (2018)	REPOS "transmission-reprise" → filière bois-énergie	Valoriser les savoir-faire et la filière du bois-énergie Appuyer le développement des travaux d'économie d'énergie et installation de productions d'énergies renouvelables Permettre aux territoires de s'approprier la transition énergétique
	Plan Hydrogène (2019)	- éco-chèque mobilité - Appel à projet "territoire H2 occitanie" - plan opérationnel Hydéo - projet "territoires hydrogène" - expérimentation train hybride électrique - subvention de 50% des véhicules hydrogène pro	Déployer l'hydrogène vert sur tout le territoire - 2024 soutenir acquisition de 600 véhicules à hydrogène, 20 stations, 1 usine, 2 électrolyseurs - 2030, 3 500 véhicules à hydrogène, 2 usines, 55 stations, 10 électrolyseurs
	SRADDET (2019)	- Identification des espaces susceptibles d'accueillir des installations ENR -Développement de PCAET -appel à projet photovoltaïques en autoconsommation	Diminuer de 20% la consommation énergétique globale Diminuer de 40% la consommation des transports Multiplier par 2,6 la production d'énergies renouvelables
	Schéma REPOS (2019)	-aide développement énergie renouvelables ; solaire thermiques, bois énergie et plateforme, géothermie, biogaz, sites isolés et chaleur fatale -concilier développement des ENR et gestion durable des ressources naturelles : soutien mobilisation du bois, aides régionales à la détention par les bénéficiaires de documents plan de gestion simplifié ou de certifications gestion durables (PEFC, FSC)	Objectif de devenir la première région à énergie positive Atteindre la neutralité carbone Multiplier par 11,8 en 2050 la puissance photovoltaïque installée Valoriser la biomasse collectée Objectif coeff REPOS 106%

	Schéma régional de Biomasse (2020)	- Contrat de filière - FEDER, FEADER - ADEME - Appel à projet - PNR - programme régional forêt bois (PRFB)	Définir des objectifs sur la place des bioénergies, bon équilibre régional et usages de la biomasse. Intégration des objectifs/ mesures du REPOS, SRADDET, PCAET Stratégie d'innovation
Rénovation énergétique	Schéma REPOS (2019)	- Changement des chauffages - Appel à projets "bâtiment noWatt" - éco-chèque logement et mobilité - rénover 52 000 logements par an d'ici 2030 et 75 000 par la suite	Devenir la 1ère région à énergie positive Réduire l'énergie consommée
	Plan de bâtiment durable Occitanie (2021)	Accompagnement technique et financier	Atteindre les objectifs du REPOS Soutenir l'innovation Valoriser les savoir-faire
Déchets	Plan Régional d'action en faveur de l'économie circulaire (2018)	- PRPGD - Plan local de prévention des déchets (PLPD)	Améliorer la prévention et la valorisation des biodéchets alimentaires jusqu'à un retour au sol de qualité Améliorer la valorisation et la gestion des déchets
	Plan régional de prévention et de gestion des déchets (2019)	- Zéro déchet 2030 - Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés	Développer les ressourceries/recycleries/repair café Accroître les actions de prévention des déchets
	Pacte vert- Green new deal (2020)	- Plan plastique (charte entreprise, PRPGD) - Pack zéro emballage - La campagne Faisons des MERveilles	Objectif atteindre le zéro plastique à usage unique zéro déchet plastique dans l'environnement 80% déchets recyclés 20% valorisé en énergie
Transport	Plan vélo (2018)	- éco-chèque VAE - fond national "mobilité active" - appel à projet "vélo et territoires" - DSIL - certificats d'économie d'énergie - indemnité kilométrique	Développer des aménagements pour sécuriser la pratique Prévention contre les vols de vélo Soutenir l'achat de vélo électriques
	Compétence régionale + pack mobilité (2020)	- création de LiO - REPOS - Bonus forfait mobilité durable - ecochèque - Bonus écologique occitan	Devenir la première région à énergie positive Soutenir le développement de nouvelles offres de transport Mettre en œuvre des mesures pour développer les mobilités durables tout en maintenant le pouvoir d'achat des habitants
Air	Plan régional santé environnement Occitanie (2017)	- Plan de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA) - REPOS - Plan de protection de l'atmosphère	Renforcer l'appropriation de la santé environnementale des citoyens Promouvoir un urbanisme et des mobilités favorable à la santé Prévenir ou limiter les risques sanitaires
	Plan air-climat énergie compris dans le SRADDET (2019)	- SRADDET - Politique du REPOS (transport et industrie)	Améliorer la qualité de l'air en devenant région à énergie positive sobriété énergétique et réduction des émissions totales des principaux polluants atmosphériques à l'horizon 2030 en rapport avec les objectifs nationaux décrit au sein du Plan de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA)

Annexe 3 : Tableau résumé des politiques nationales

Thématiques	Titre	Mesures	Objectifs
Transversal	Budget Vert		Catégoriser le budget selon les impacts qu'il a sur l'environnement, impact positif, neutre ou négatif
Biodiversité	Loi Grenelle 1	Mise en place des trames vertes	Concrétiser l'engagement national issu du Grenelle de l'environnement
	Loi Grenelle 2 (2010)	Plans d'action nationaux (espèces menacées) Trames vertes et bleues Création des SRCE	
	PNACC2 (2018)		Limitation de l'imperméabilisation des sols Préservation des écosystèmes naturels Séquestration du carbone atmosphérique Renforcer la résilience des écosystèmes face au changement climatique
	Plan National Biodiversité - PNB (2018)	Cofinancement d'opération innovantes dans le cadre de programme d'investissements d'avenir et des appels à projet de l'ADEME Incitation ville +100 000 à avoir plan nature en ville Labels Terre saine et écojardins Territoires engagés pour la nature Création de 20 réserves naturelles nationales Décret de protection des habitats naturels Interdiction des plantes invasives dans les aménagements publics	Développer la nature en ville : 1 arbre /4 hab <moyenne ville < 1/10 Zéro artificialisation nette Créer de nouvelles aires protégées Restaurer la continuité écologique de 50 000km de cours d'eau en 2030 Protéger les espèces en danger et lutter contre les espèces invasives
	Plan de relance - France Relance (2020)	Soutien financier aux parcs nationaux	
	Stratégie nationale pour les aires protégées 2020-2030 (2020)		Mettre en place d'un réseau d'aires protégées couvrant 30% du territoire
	Loi Climat (projet)		Diviser par 2 le rythme d'artificialisation d'ici 2030. Atteindre zéro artificialisation nette d'ici 2050 Inscription dans la loi des objectifs de la Stratégie nationale pour les aires protégées 2020-203
Education à l'environnement	Plan biodiversité (2018)	Partenariat entre ministères pour ancrer la biodiversité au cœur du système éducatif : développement de séjours nature, création d'un réseau d'aires marines et terrestres	Ancrer la biodiversité au cœur du système éducatif
	Plan national climat (MTES) (2021)	Formation sur le changement climatique pour les élus	
	Loi Climat (projet)	Obligation d'intégrer les missions DD dans le Comité Education Santé et Citoyenneté et de développer l'éducation au DD	Mettre en place dans chaque établissement scolaire de France un comité dédié à l'éducation au développement durable

Eau	Transposition de la DCE (2004)		Atteindre un bon état en 2015 Intégrer la préservation de l'eau et des milieux aquatiques dans les SDAGE Interdiction de certaines substances
	Loi GEMAPI (2018)		Amélioration de la prise en compte de l'eau dans les textes nationaux (aménagement des bassins versants, entretien des cours d'eau et protection des zones humides)
Agriculture	Projet agro écologique pour la France "agricultures, produisons autrement" (2012)		Développer l'agroécologie en France
	Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (2014)	Agriculture : • GIEE • Appel à projets : "mobilisation collective pour l'agro-écologie" • Création des Commissions départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers Forêts : • Programme national de la forêt et du bois • Fond stratégique de la forêt et du bois • GIEEF	Favoriser la mise en œuvre concrète de l'agroécologie 50% des exploitations françaises engagées vers l'agro-écologie d'ici 2025
	Plan de développement de l'agroforesterie 2015-2020 (2015)	Réseau de fermes agroforestières de référence	Améliorer la connaissance de la diversité des systèmes agroforestiers Améliorer la formation en agroforesterie Promouvoir la filière Valoriser économiquement la filière pour un développement national et international
	Programme National de la forêt et du bois 2016 - 2026 (2016)	Déclinaison en Programmes régionaux de la forêt et du bois	Augmenter les prélèvements en bois tout en assurant le renouvellement de la forêt, Prendre en compte des attentes des citoyens sur les usages de la forêt Prendre en compte le changement climatique Créer des débouchés pour la filière bois
	Plan Ecophyto (dernière version en 2018)	Accompagnement des agriculteurs vers de nouveaux modèles de production Dispositif des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) Groupes 30 000 Mise à disposition des alternatives aux phytosanitaires	Réduire de 50% en 2025 - palier intermédiaire de 25% en 2020
	Plan biodiversité (2018)	Développement du bio et des certifications	15% agri bio en 2022, 15 000 HVE en 2022 puis 50 000 en 2030

		Interdiction des néonicotinoïdes Nouvelle PAC Paiement des services environnementaux	Renforcer les pollinisateurs Favoriser le développement de l'agroécologie Développer les fermes DEPHY, la certification HVE Intégrer des critères de biodiversité dans les cahiers des charges des signes de qualité et d'origine
	Loi EGalim (2018)	Adaptation du programme Ecophyto pour accélérer la mise en œuvre	Permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes Les signes officiels de qualité et d'origine seront encouragés à inclure dans leur cahier des charges un volet de pratiques environnementales. Lancer un nouveau plan « Ambition bio »
	PNACC 2 (2018)		Limiter l'imperméabilisation des sols Préserver les écosystèmes naturels Séquestrer le carbone atmosphérique
	SNBC 2 (2020)		Augmentation des puits de carbone naturels Adopter une gestion plus durable de la forêt Augmenter la récolte de bois de construction Développer les boisements Réduire les défrichements
	Plan de relance (2020)	Soutien financier jardin partagés et agriculture urbaine	
Alimentation	Loi EGalim (2018)		Promouvoir les choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable Imposer pour 2022 dans les menus des restaurations scolaires : 50% de produits durables dont 20% de produits biologiques Expérimenter les menus végétariens Imposer un diagnostic de lutte contre le gaspillage alimentaire pour la restauration collective Inciter à la réalisation de PAT
	Plan national pour l'alimentation 3 2019-2023 (2019)		Viser la justice sociale, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'éducation alimentaire
	Plan national climat (MTES) (2021)	Label national "anti gaspillage alimentaire"	
	Loi Climat (projet)		Imposer un menu végétarien hebdomadaire dans les cantines scolaires 2023 : Choix quotidien d'un menu végétarien dans les cantines de l'État 50% produits durables et 20% bio
Social	Loi Grenelle 2 (2010)	Création de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique	Prise d'un engagement national de lutte contre la précarité énergétique
	LTECV (2015)	Mise en place des chèques énergie	
	France Relance (2020)	Ouverture de MaPrimeRenov'	

Energie	Loi Grenelle 2 (2010)		Généraliser des bilans d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES)
	Stratégie de lutte contre la précarité énergétique (2010)	Chèque énergie CEE FSL Programme Habiter Mieux	
	RT 2012		Diminuer la consommation des équipements Fixer la consommation d'énergie à un plafond de 50 kWh/m2/an pour les constructions neuves
	Loi Transition Énergétique Croissance Verte (2015)	Programmation pluriannuelle de l'énergie Arrêt de la vente de véhicules thermiques en 2040 Dispositifs CEE PCAET obligatoires pour les EPCI de plus de 50 000 habitants Appel à projets TEPCV Fond de financement de 1,5 Md	Diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 par rapport à 1990 Réduire la consommation énergétique finale de 50% en 2050 par rapport à 2012 Diminuer la consommation d'énergie fossile de 30% par rapport à 2012 Augmentation de la part des énergies renouvelables de 23% par rapport à 2012 Augmenter de 40 à 60% de la production de chaleur renouvelable dès 2028 Atteindre zéro émission nette de GES d'ici 2050 Réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence de 2012 en visant un objectif intermédiaire de 20 % en 2030 Réaliser 500 000 rénovations à partir de 2017
	PREPA (2017)	crédits d'impôts, prêts bonifiés, CEE	Inciter à la rénovation thermique
	Stratégie Nationale de Mobilisation de la Biomasse (2018)		Gérer durablement la ressource Augmenter le potentiel de captage du carbone
	Plan de déploiement de l'hydrogène (2018)		Produire de l'hydrogène par électrolyse Valoriser les usages de l'hydrogène Stabiliser les réseaux énergétiques Viser une décarbonation industrielle de 10% en 2023 et de 20 à 40% d'ici 2028
	Stratégie Nationale de Mobilisation de la Biomasse (2018)	Fonds chaleur, fonds air, fond "air-bois" Label Greefin Tarification du carbone Appel d'offre biomasse (CRE) Plan EMAA Dynamic bois	
	Loi ELAN (2018)	Décret tertiaire (2019)	Réduire la consommation d'énergie finale des bâtiments tertiaires de de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050 par rapport à 2010
	Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (2019)	Prix carbone Dispositif CEE Diversification mix énergétique Interdiction des nouvelles centrales à gaz	Atteindre zéro émission nette GES en 2050
	Plan de Relance (2020)	4 Md de financements pour la rénovation énergétique (bâtiments publics)	

	Plan action climat 2021 - 2023 (2021)	stratégie H Appel à projet : "écosystèmes territoriaux hydrogène" Intégration des performances énergétiques dans les critères de décence des logements	Développer l'hydrogène décarboné Faire émerger les infrastructures de production d'hydrogène bas carbone et renouvelable
	RE 2020	Approches intégrées en ACV Obligation de bâtiments décarbonés Label	Diminuer de 30% l'impact du secteur du bâtiment d'ici 2030 Fixer la consommation nette d'énergie à un plafond de 0kWh/m2/an
	Loi Climat (projet)	Décliner le PPE en objectifs régionaux de dvp des EnR	Fixer un objectif de développement des énergies renouvelables dans les SRADDET Intégrer un volet sera consacré au développement de l'énergie citoyenne lors de la prochaine révision de la PPE Imposer des contraintes aux propriétaires bailleurs de passoires thermiques
Déchets	Grenelle 2 (2010)	Gros producteurs de biodéchets doivent trier et valoriser leurs biodéchets (compostage ou méthanisation)	Généraliser le tri à la source des biodéchets pour favoriser la valorisation
	Zéro déchets zéro gaspillage (2014 puis 2015)	Appel à projet Soutien financier	
	LTECV (2015)	Interdiction de certains produits en plastique à usage unique Lutte contre le gaspillage alimentaire en priorité nationale	Réduire de 10% la quantité de DMA / hab en 2020 par rapport à 2010 Réduire les quantités de déchets d'activité économique produits en 2020 par rapport à 2010 Réduire les quantités de déchets du BTP produits en 2020 par rapport à 2010. Étendre les consignes de tri pour tous les déchets plastiques Améliorer la valorisation matière et énergétique des déchets Réduire l'admissibilité en installation de stockage de déchets non dangereux non inertes à hauteur de 30% d'ici 2020 et de 50% d'ici 2025 par rapport à 2010
	Plan biodiversité (2018)	Suppression de 12 produits plastique à usage unique Filtres de récupération de particules de plastiques obligatoires dans les sites de production	Atteindre zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025
	Plan national de gestion des déchets (2019)	Mise en place d'une tarification incitative Augmentation du tarif de la composante «déchets» de la TGAP pour stockage ou incinération Réduction TVA pour les opérations de réduction et de recyclage des déchets ménagers	

	Feuille de route économie circulaire (FREC) (2019)	Réduction TVA Établir une liste évolutive de déchets ne pouvant plus être admis en installations de stockage ou incinération	100% de collecte séparée des emballages plastiques d'ici 2025 Augmenter le % de collecte de bouteilles et canettes pour le secteur des cafés, hôtels et restaurants
	Plan action climat (MTES) (2021)	indice de réparabilité puis indice de durabilité (2024 - loi anti gaspillage) fond de réemploi et fond de réparation France relance Interdire l'élimination des invendus	Réduire de 37% des émissions du secteur en 2030 par rapport à 2015 et de 66 % à l'horizon 2050
	Loi Climat (projet)	autocollant « Oui pub Obligation de 20 % de la surface de vente consacrée à la vente en vrac d'ici 2030 dans les grandes et moyennes surfaces (commerces de plus de 400 m² de vente)	Encourager la consigne pour le verre
Transport	PIA (initié en 2010 - toujours en cours)	installation recharges électriques, stations GNV, hydrogène	
	LTECV (2015)		Interdire l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des voiries Pour les collectivités : 20% de véhicules propres lors de nouvelles acquisitions
	PREPA (2017)	vélo : indemnité kilométrique vélo, aide achat VAE, plan d'action mobilités actives ZCR : réseau et villes respirables bonus écologique achat de véhicules électriques et primes conversion	
	PNACC 2 (2018)		Réviser des normes et référentiels techniques des infrastructures de réseaux de transports
	Loi LOM (2019)		Stopper la vente de voitures utilisant des énergies fossiles en 2040
	Plan d'action climat (MTES) (2021)	Programme EVE2 Voies réservées covoiturage et transport en commun AMI "territoires de nouvelles mobilités durables" plan vélo et mobilités actives Appel à projet du fond mobilités actives Programme CEE "objectifs employés pro vélos" Appel à projet " transports collectifs en site propre et poles d'échanges multimodaux"	Transition des parcs véhicules Soutenir les collectivités locales Encourager le report modal
	Loi Climat et Résilience (projet)		Interdire la vente des véhicules émettant plus de 95 gCO2/km en 2030 Elargir la prime à la conversion aux vélos à assistance électrique Interdire la vente des poids lourds utilisant majoritairement des énergies fossiles en 2040

			Imposer le renouvellement des flottes (État, collectivités, entreprises) avec 70 % de véhicules faibles émissions en 2030 Imposer d'équiper les parkings publics de bornes de recharges électriques Avoir 95% des véhicules neufs propres
Air / Climat	PREPA (2017)	journée nationale de la qualité de l'air Assises nationales de la qualité de l'air Portail national sur la qualité de l'air Fond de financement de la transition énergétique programme investissement d'avenir, bonus malus écologique	
	SNBC (2018)	Budgets carbone	Atteindre la neutralité carbone 2050 Atteindre zéro émissions en transport, bâtiment et énergie. Diminuer les émissions pour agriculture, industrie, déchets
Urbanisme	Plan action climat MTES (2021)	contractualisation Etat / collectivités (PPA : Projet Partenarial d'Aménagement, GOU : Grande Opération d'Urbanisme et ORT : Opération de revitalisation de Territoire)	Favoriser l'aménagement durable et la sobriété foncière
	Loi Climat (projet)	Interdiction de création de nouvelles surfaces commerciales	
Economie circulaire	LTECV (2015)	Obsolescence programmée qualifiée de délit	

Annexe 4 : Tableau résumé des politiques européennes

	Titre	Mesures	Objectifs
Tourisme	Charte européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés (2002)	ETIS, outil de gestion	Accroître la prise de conscience et soutenir les espaces protégés Améliorer le développement et la gestion durables du tourisme dans les espaces protégés,
Biodiversité	Directive "Oiseaux" (1979)	Zones de Protection Spéciales (ZPS)	
	Directive "Habitats Faune Flore" (1992)	Réseau Natura 2000 Zones Spéciales de Conservation (ZSC) Programme LIFE	
	Traités de Maastricht (1992) et d'Amsterdam (1997)	Obligation d'intégrer la protection de l'environnement dans toutes les politiques sectorielles de l'UE	
	Pacte vert pour l'Europe (European Green Deal) (2019): Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 (2020)	Planter 3 Mds d'arbres 20Mds d'euros /an	Restauration d'écosystèmes marins et terrestres dégradés 30% des terres et 30% des mers en zones protégées
	8ème Programme d'Action pour l'Environnement de l'Europe (2020)		Réduction des émissions de GES et renforcement des puits de Carbone Adaptation et résilience au CC Zéro pollution Protection, préservation, rétablissement de la biodiversité Réduction des pressions
	Politique Agricole Commune (2015-2020)		Protection de la biodiversité
Education à l'environnement	Pacte européen pour le climat (2020)	Réseau d'ambassadeurs	Promotion et sensibilisation à l'action pour le climat
Eau	Directive cadre sur l'eau (DCE) (2000)	indicateurs de qualité imposition de plans de gestion, programmes de mesure	Bon état écologique Accès à l'eau pour tous Révision des paramètres des normes Plans de gestion de la sécurité Sanitaire des eaux Meilleure information sur la qualité de l'eau potable
Agriculture	Pacte vert pour l'Europe (European Green Deal) (2019)	Stratégie "de la ferme à la table" pour 2030	Réduction de 50% de l'utilisation de pesticides; de 50% les pertes de nutriments; et 20% le recours aux engrais Diminution de 50% de la vente d'antimicrobiens Atteindre 25% d'agriculture bio
		Stratégie biodiversité	10% de SAU dédié à la nature

	Politique Agricole Commune (2014-2020)	Païement vert; mesures agroenvironnementales; aides à l'agriculture bio	Transition vers une agriculture plus durable
Alimentation	Pacte vert pour l'Europe (European Green Deal) (2019)	Stratégie De la ferme à la table	Alimentation plus durable et locale Réduction de 50% du gaspillage alimentaire d'ici 2030
Social	Pacte vert pour l'Europe (2019)		Transition juste et inclusive: protéger les citoyens contre les risques et pressions liés à l'environnement
Production d'énergie et Climat	Cadre d'action en matière climat et énergie - Horizon 2030 - Ambitions actuelles (2014)	Le système d'échange de quotas d'émissions de l'UE, Le règlement sur la répartition de l'effort, Le règlement en matière d'utilisation des terres, de changement d'affectation des terres et de foresterie.	Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % (par rapport aux niveaux de 1990) --- > Objectif porté à 55% en 2020 pour pouvoir atteindre l'objectif de neutralité Porter la part des énergies renouvelables à au moins 32 %
	Pacte vert pour l'Europe (European Green Deal) (2019)	Système énergétique intégré de l'UE Stratégie européenne pour l'hydrogène Décarbonation du système énergétique	Zéro émission nette de GES d'ici à 2050
	Loi européenne sur le climat (2020)		Inscription de l'objectif de neutralité climatique dans la législation
Rénovation énergétique	Pacte vert pour l'Europe (2019)	Lancement d'une "vague de rénovation" pour de meilleures performances énergétiques	Améliorer l'efficacité énergétique d'au moins 32,5 % pour 2030 Doubler le taux de rénovation : 35M de bâtiments d'ici 2030
Déchets	Stratégie plastique européenne (2018)	Directive sur le plastique à usage unique et matériel de pêche Mesures restrictives de l'utilisation des microplastiques	Nouvelles règles sur les emballages pour augmenter la recyclabilité des plastiques et augmenter la demande de plastique recyclé : 10Mt de plastiques recyclés dans les produits en 2025 (4Mt en 2016) Améliorer la collecte séparée du plastique
	Directive cadre sur les déchets (2008, révisée en 2018)	Cadre pour la gestion, la valorisation, le recyclage des déchets	Réduire la pressions sur les ressources et améliorer leur utilisation Développement de l'économie circulaire
Transport	Pacte vert pour l'Europe (European Green Deal) (2019)	Des prix qui reflètent l'impact environnemental Stimuler l'offre de carburants de substitution durables Réforme du ciel unique européen	Réduction de 90% des émissions de GES du secteur d'ici 2050 Baisser 10% d'émissions de GES du secteur aérien
Air	Un air plus pur pour l'Europe (2008)	Seuils et objectifs sur la présence de l'anhydride sulfureux, le dioxyde d'azote, les particules, le plomb, le benzène et le monoxyde de carbone Plans d'actions si risques de dépassement	Surveiller la pureté de l'air Éliminer tous les polluants Qualité de l'air la meilleure possible
	Règlement sur les substances portant atteinte à la couche d'ozone (2009)	Interdiction des halons, bromure de méthyle et hydrochlorofluorocarbures	Règles sur les substances portant atteinte à la couche d'ozone
	Pacte vert pour l'Europe (European Green Deal) (2019)	Zéro émission nette de GES d'ici à 2050	Atténuation du changement climatique

Economie circulaire	Pacte vert pour l'Europe (European Green Deal) (2019)	De la ferme à la table Plan d'action pour l'économie circulaire Régulation sur des batteries durables ; Lancement d'une alliance mondiale pour l'économie circulaire et l'utilisation efficace des ressources (GACERE) 2021 : renouvellement des règles sur le transport de déchets, de la directive écoconception, ...	
--------------------------------	---	---	--

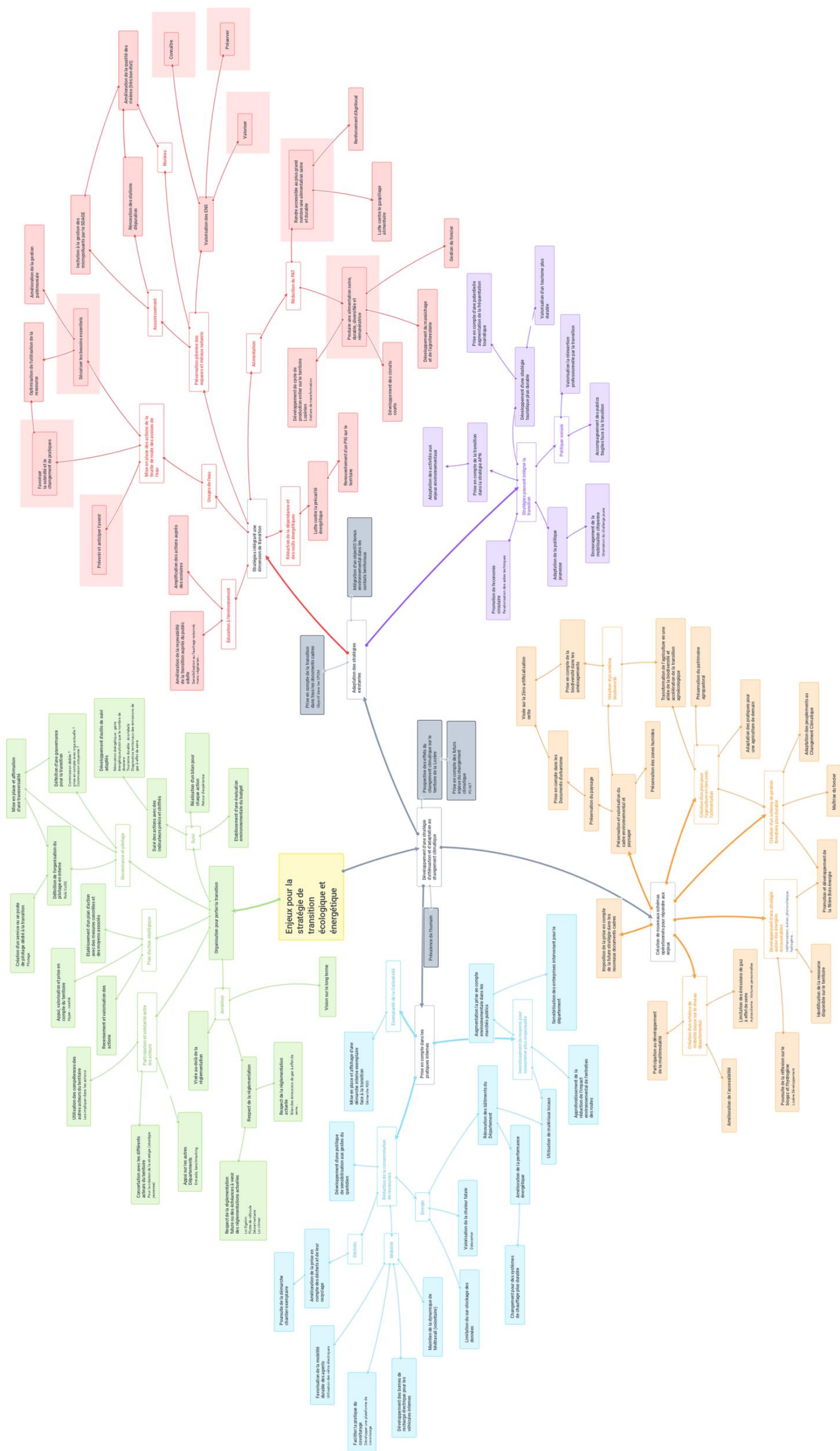
Annexe 5 : Tableau des personnes rencontrées

Personne rencontrée	Poste	Thématiques abordées	Date
Jérôme Legrand	DGAST - Directeur Général Adjoint	Vision générale sur le travail à effectuer et sur le sujet Organisation du Département et de la Direction	29/04
Christophe Bonnet	DGAST - DIAD - Mission Assainissement (SATESE) et qualité rivière	Assainissement (gestion des boues) Eau (qualité et labellisation des rivières, continuité écologique)	29/04
Laure Dhombres	DGAST - DIAD - Directrice Adjointe en charge de l'ingénierie et des contrats territoriaux	Assises de l'eau (conclusion, actions, suivi) Contrats territoriaux Habitat (PIG, OPAH, normes énergétiques)	04/05
Bertrand Fischer	DGAST - DIAD - Référent territorial sud Lozère - Ingénierie de projet	Projet d'ingénierie en cours (Voie verte, Mont Lozère)	
Marie Lauze Frédéric Suby Laetitia Fages Céline Béal Evelyne Boissier Eric Annino Anthony Colomb Nathalie Boiral	Comité de Direction de la solidarité sociale	Aides techniques et recyclage Rénovation énergétique des bâtiments médico-sociaux Aides énergétiques Chantiers d'insertion tournés vers l'environnement	05/05
Frédéric Bouet Patrick Boyer Eric Forré	Direction Générale des Infrastructures DGI - Directeur Général Adjoint des Infrastructures DGI - Directeur des mobilités, des aménagements numériques et des transports DGI - Directeur des routes	Gestion des routes (entretiens, viabilité hivernale, chantier exemplaire) Gestion du parc (taille, renouvellement, pollution) Mobilité (air de covoiturage, borne électrique, mobilité douce) Numérique / Déploiement de la fibre	06/05
Anne Tardieu	DGAST - DIAD - Directrice adjointe en charge du développement et du tourisme	Gestion des forêts Agriculture Alimentation (agri-local, PAT, Gaspillage alimentaire) Circuits courts Déchets (ZDZG)	10/05
Carine Bonnet	DGAST - DIAD - Chargé de mission circuits courts		
Odile Jalaguier	DGAST - DIAD - Chargé de mission agriculture et forêts		
Pauline Gendry	DGAST - Directrice des archives départementales	Archivage (méthodologie, outils de gestion, numérisation)	10/05
Bernadette Fages	Ressources internes - DAJCL - Mission Achats et Moyens	Marchés publics Intégration de demandes environnementales Marchés déchets et nettoyage	11/05
Pauline Favre	DGAST - DIAD - Mission accueil, attractivité, démographie médicale, jeunesse	Accueil : Lozère Nouvelle vie Jeunesse (pass jeunesse, éducation à l'environnement, éco-collège)	11/05
Sophia Dalle	DGAST - DIAD - Référente développement du territoire, immobilier productif et touristique	PNR de l'Aubrac (le territoire, énergie renouvelables, PCAET)	11/05
Guillaume Delorme	DGAST - DIAD - Directeur		

Anne Tardieu	DGAST - DIAD - Directrice adjointe en charge du développement et du tourisme	Gestion des ENS (biodiversité, REEL, label ciel étoilé) Activités de pleines natures (APN) (gestion des espaces et itinéraires, types activités, sensibilisation) Bilan carbone (objectifs, suivi)	11/05
Sandrine Lagloire	DGAST - DIAD - Chargée de mission APN et ENS		
Claire Sardat Verges	Europe Directe Pyrénées (ADRET) - Directrice	Politiques européennes : Pacte vert européen	17/05
Martine Pradeilles	Ressources internes - Directrice des ressources humaines, Assemblées et finances (DRHAF)	Sensibilisation : écoconduite Recrutement Déplacements : télétravail, covoiturage Evaluation du budget : budget vert	18/05
Denis Landrison	Ressources internes - DRHAF - Directeur Adjoint des ressources humaines		
Mathieu Couderc	Lozère Energie - Directeur	Historique du satellite Aides énergétiques : Guichet unique, PIG	19/05
Anne Tardieu	DGAST - DIAD - Directrice adjointe en charge du développement et du tourisme	Tourisme (pass Lozère, tourisme expérientiel, outils numériques, agritourisme, accessibilité)	20/05
Emmanuelle Solignac	DGAST - DIAD - Chargée de mission tourisme		
Albert Sayag	Ressources internes - DAJCL - Chef du service "Bâtiments départementaux"	Bâtiments (énergie : rénovation, matériaux, nouvelles constructions, déchets)	20/05
Emmanuelle Palanque	DGAST - DDEC - Directrice Adjointe des collèges et vie associative	Gestion des collèges : labels, éducation à l'environnement	21/05
Isabelle Darnas	DGAST - DDEC - Directrice	Patrimoine : réutilisation des matériaux	
Hervé Filière	Ressources Internes - DAJCL - Directeur adjoint en charge des systèmes d'information et télécommunication	Datacenter, Stockage de données Matériel et recyclage Imprimantes	21/05
Julien Brinet	Chargé de mission Transition énergétique au Parc National des Cévennes	Energies renouvelables Label Réserve internationale de ciel étoilé Conditions d'adhésion des communes Liens avec le Département Tourisme durable Construction en bois et pierre sèche Sensibilisation et soutien aux collectivités	25/05
Alain Soblechero	DGAST - DIAD - Directeur du SATEP et de la mission Eau Potable	Assises de l'eau Méthodes de traitement Rendement et gestion des fuites Protection des points de captage Pression sur la ressource Transfert de compétences	26/05
Laure Maurin Seguela	DGASoc - DTIP - Mission Action sociale, Logement et Développement social	Précarité énergétique Aides Sociales FSL	27/05
Vincent Gatin	Lozère Développement - Directeur	Projets du Studio Lozère : filière porcine, plantes aromatiques, hydrogène, habitat	27/05
Cécilia Gressent	Lozère Ingénierie - Référent Secrétaire Comptabilité	Conseil aux communes Prise en compte de l'environnement	28/05
Evelyne Boissier	DGASoc - MDA - Directrice	Établissements médico-sociaux Aides financières	03/06

		Conditionnalité des aides Aides techniques PA - PH	
Sabrina Lori	DGASoc - MDA - Service Parcours et droits à l'autonomie	Aides techniques et leur recyclage	03/06
Sandrine Cendrier	CPIE / REEL 48 : Co-directrice	Actions de sensibilisation Eco collèges Fonctionnement du réseau	10/06
Sylvia Esteves	PNR - Chargée de mission Energie Climat	PTECA Actions en lien avec l'environnement Energies renouvelables Évolutions climatiques	11/06
Audrey Cavagna	DGASoc - DTIP - Mission Insertion et emploi - Chargée de mission	Chantiers d'insertion	15/06
Maryse Bonicel	Ressources internes - DAJCL - Mission Marchés publics	Prise en compte de l'environnement dans les marchés publics Possibilités réglementaires Marchés clausés écologie	24/05

Les couleurs correspondent aux couleurs de l'organigramme (Annexe 1)



Annexe 7 : Planning prévisionnel et réel du stage (Gantt)

	Avril 2021					Mai 2021												Juin 2021												Juillet 2021																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Semaine 1					Semaine 2					Semaine 3			Semaine 4			Semaine 5			Semaine 6			Semaine 7			Semaine 8			Semaine 9			Semaine 10			Semaine 11			Semaine 12																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	31	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	1	2	5	6	7	8	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Analyse politiques régionales, nationales, européennes																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									

Points hebdomadaires avec G. DELORME

	Avril 2021												Mai 2021												Juin 2021												Juillet 2021																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
	Semaine 1				Semaine 2				Semaine 3				Semaine 4				Semaine 5				Semaine 6				Semaine 7				Semaine 8				Semaine 9				Semaine 10				Semaine 11				Semaine 12																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
	19	20	21	22	23	26	27	28	29	30	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28	31	1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	30	1	2	5	6	7	8	9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Point de lancement avec G. DELORME et S. GREULICH / Brainstorming et planning																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																									

Annexe 8 : Extrait d'un des tableaux demandés par Mme.Greulich

Alimentation														
Intitulé de l'action	Porteur de projet ?	Objectif	Date de début	Durée ?	Coût total	Coût pour le Département	Moyens humains	Statut	Rôle du Département	Ambition par rapport au réglementaire	Liens avec les autres politiques ? (régional, Appel à projet ?)	Potentialité d'impact	Freins	Remarque
Drive fermier	Comité de développement local de Mende + Département + CA	circuit court	avril 2020	juin 2020		16 000 euro de subventions	25 jours de travail	fini absence bilan	création, financement, animation		politique alimentation durable de la région	réel : limité car courte période	retour sur les marchés habituels → durabilité	
Animation d'agriculteur local	Département	développer les circuits courts pour la restauration collectives	2016	indéfinie	42 000 + 12 000	2021 : 42 000 euro financement du département Dont : aide pour les collèges : 9000€ votés en 2021 (budget de 30 000) 9000 adhésion 1000 comm 1000 denrées 1000 fournitures	1 ETP animation	en cours	MOA, animation financement	En dessous des objectifs Egalim actuelle ment	Egalim ? (encore loin des objectifs) de la ferme à l'assiette	bon impact potentiel limité au niveau réel (nombre utilisateurs régulier)	logistique financier formation cuisinier adéquation offre-besoin culture locale (incompréhension) : pour repas végété	
PAT	Département	circuit court + sain + solidaire	2021	2 ans	172 000	72 000 subvention de 3000€ à la SAFER (convention 2021)	1 ETP (à recruter)	projet	création, animation, financement	atteindre les objectifs de la loi egalim plus loin (solidarité)	egalim, appel à projet national	Forte		lauréat voir national ou régional
lutte contre le gaspillage alimentaire	Département	4 pesées par an Dégager ressources budgétaires pour intrinsèque locale	2016 (début avec ZDZG)	indéfini	interne	partie ZDZG interne /		en cours	animation (unique ment du temps RH)	atteindre les objectifs de la loi egalim	Egalim, ZDZG loi climat	réduction déchets ; dégager des ressources financières pour augmenter le local	portions inadapté cuisine inscription dans le temps	

Stratégie touristique Lozère 2017-2021 : catalogue des producteurs	CCI	mise en valeur des produits locaux et circuits courts ; catalogue producteurs	2021 (2019 en interne)	Fin 2021	12 500 €	subvention de 10 000€ pour CCI 1 250 000 pour Lozère tourisme 60 000 pour le schéma du tourisme 140 000 pour les offices de tourisme	Indet - CCI	Encours	Stratégie	Pas d'obligation	Agrilocal - PAT ...	Dépends de la prise en compte par les restaurateurs	Prise en compte Logistique Adéquation offre / besoins : standardisation (produit, quantité)	
Financement CA						dept → CA 12 000 pour tout ce qui est circuit court Voir autres actions								



POLYTECH
TOURS

35 ALLÉE FERDINAND DE LESSEPS
37200 TOURS

Participation à l'élaboration de la politique départementale de Transition énergétique et écologique

Diagnostic interne à la collectivité, diagnostic sur le territoire, analyse des politiques régionales, nationales et européennes, enjeux pour la Lozère, propositions en termes de stratégie et de plan d'actions.

Emy BRUGIERE
Antoine SERINDAT
Marion SUSINI
2020-2021

Résumé :

Les problématiques environnementales sont de plus en plus présentes or le Département de la Lozère ne s'est pas encore positionné sur une stratégie pour y répondre. L'objectif de ce stage était de répondre à la volonté du Département qui souhaite ainsi élaborer une future politique publique en termes de transition énergétique et écologique. Ce travail a constitué une première phase préparatoire via la réalisation d'un diagnostic des pratiques internes et des politiques publiques du Département. Cette phase a permis de tirer différents enjeux pour le Département sur lesquels la future stratégie devra travailler. Les thématiques étudiées sont vastes et ont menées à 4 catégories d'enjeux qui concernent les pratiques internes, l'adaptation et la valorisation des stratégies déjà existantes, la création de nouveaux plans et une organisation pour porter la nouvelle stratégie.

Mots Clés : Département, Lozère, développement territorial, diagnostic, enjeux, stratégie, transition énergétique, transition écologique.

Département de la Lozère :

Hôtel du département, 4 rue de la Rovère, Mende, France

Tuteur entreprise :

Guillaume DELORME

Directeur général de la Direction de l'Ingénierie, de l'Attractivité et du Développement

Tuteur académique :

Sabine GREULICH